le BIMSA

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MSA | JUILLET - AOÛT 2022

223

DOSSIER

Remplacement des agriculteurs

Un service gagnant

P. 15

TERRITOIRES

Ardennes

Agriculteurs/phytosanitaires : une relation toxique ?

P. 08

ENJEUX

Assemblée générale de la CCMSA

Tenir le cap dans un monde en crise

P. 12

RENCONTRES

Détection de la crise suicidaire

« Je pense mettre fin à mes jours »

P. 24

Mensuel N° 223 - Juillet - Août 2022

édito

Savoir piloter dans les épreuves

Après la crise sanitaire, la MSA traverse de nouveau une zone de turbulences. Depuis l'invasion russe en Ukraine et l'enclenchement de la spirale inflationniste, notre institution doit absorber des augmentations sur ses charges de fonctionnement, imprévisibles lors de la négociation de la convention d'objectifs et de gestion (COG) 2021-2025. Le 14 juin dernier, le président de la CCMSA Pascal Cormery et moi-même avons alerté sur le sujet Marc Fesneau, le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire : la MSA doit pouvoir disposer de tous les moyens indispensables à l'accomplissement de la mission de service public dont elle est dépositaire. Nous devons rester mobilisés pour atteindre les objectifs fixés et déclinés en contrats pluriannuels de gestion au sein de chaque caisse. À ce titre, nous avons mis en place un dispositif de pilotage, en lien avec l'ensemble du réseau des caisses, pour nous assurer du fonctionnement optimal de notre institution, malgré ce contexte contraint. Ce pilotage resserré nous permettra d'être au rendez-vous, dès cet été, et sous réserve de confirmation de sa mise en œuvre, de la revalorisation des prestations sociales et des pensions de retraite mais aussi des premiers versements opérés au titre de l'enveloppe de prises en charge de cotisations prévue dans le plan gouvernemental de résilience économique et sociale. La première fraction de 45 millions d'euros sur les 150 millions mobilisés par l'État est répartie entre les départements au poids des cotisations. Elle viendra en aide aux ressortissants qui subissent des augmentations de coûts d'au moins 50 % par rapport à 2021, évaluées sur un panier de produits (comprenant le carburant, les engrais, les emballages, le gaz et l'électricité, etc.). La seconde fraction sera débloquée à l'automne au vu des besoins remontés par les caisses. Une fois encore, la MSA répond présente pour mettre en œuvre les dispositifs de soutien au monde agricole prévus par le gouvernement. Ne doutons pas que cette continuité dans la mobilisation, quelles que soient les épreuves que nous traversons ensemble, soit valorisée comme il se doit par les pouvoirs publics.

François-Emmanuel Blanc
Directeur général de la CCMSA

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19 rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – www.msa.fr – **Le Bimsa :** dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M05851 – ISSN : 1298-9401 – **Directeur de la publication :** François-Emmanuel Blanc – **Comité d'orientation :** Pascal Cormery; Philippe Moinard; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosc Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – **Rédacteur en chef :** Gildas Bellet – **Rédacteur en chef adjoint :** Franck Rozé – **Secrétaire de rédaction** : Fatima Souab – **Rédacteurs :** Frédéric Fromentin; Marie Molinario; Alexandre Roger – **Maquettiste :** Delphine Levasseur – **Conception :** agence La Suite&Co – **Administration et abonnements :** Tél. : 01 41 63 73 31 – **Abonnement** 1 an: 11,60 € – **Imprimeur :** Agir Graphic – BP 52207 – 53022 Laval cedex 9 – www.agir-graphic.fr – **Couverture :** © DR – **Édito :** © Patrice Maurein/CCMSA Image

ACTUALITÉS
En régions
P. 03
Vie de l'institution
P. 06
En image
P. 07

TERRITOIRES
Ardennes
Agriculteurs/phytosanitaires : une relation toxique ?
P. 08

ENJEUX
Assemblée générale de la CCMSA
Tenir le cap dans un monde en crise
P. 12

SUR LE WEB
P. 14

DOSSIER
Remplacement des agriculteurs
Un service gagnant
P. 15

RENCONTRES
Détection de la crise suicidaire
« Je pense mettre fin à mes jours »
P. 24
Concours Le Pré Vert
Raconte-moi ton village
P. 24
Du champ à l'assiette
Bien manger, c'est tout un art
P. 28
Journées nationales de l'agriculture
Anna : super-@gricultrice
P. 30
Sylvain Weber, élu MSA
« Ce qui me tient à cœur, c'est mon territoire »
P. 32
Maine-et-Loire
Changer d'horizon
P. 33

EN PRATIQUE
Agriculteur non salarié
Un capital décès pour les proches
P. 34

La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable

Le Bimsa est imprimé sur du papier certifié PEFC.

En régions

Pyrénées-Atlantiques

Deux élèves fortes en contention

Le 19 mai, Clarisse Marquis et Marion Labarthette, élèves de terminale au lycée d'enseignement général et technologique agricole de Pau-Montardon, remportent respectivement les 2e et 3e places au concours national de manipulation et contention des bovins de Bressuire, dans les Deux-Sèvres, lors du deuxième salon de la contention organisé par la MSA Poitou. Des récompenses dont se félicitent les conseillers en prévention de la MSA Sud Aquitaine, qui ont accompagnées les championnes.

69

hectares, c'est la taille en moyenne des exploitations en 2020, soit 14 hectares de plus qu'en 2010.

Pas-de-Calais

Roulez jeunesse !

Le 3 mai, Michel Colin, vice-président de la MSA Nord-Pas de Calais, a assisté à l'inauguration des stations de mobilité de la communauté de communes du Pays de Lumbres. En 2019, la caisse de MSA a lancé un appel à initiatives sur le thème de la mobilité en milieu rural, enjeu majeur pour l'accès à l'emploi, l'insertion sociale, la santé, l'éducation ou la culture. Parmi les 19 projets soutenus, celui du Pays de Lumbres pour l'installation de sept stations de mobilité, une par commune, comprenant l'autopartage de véhicules électriques et la mise à disposition de vélos à assistance électrique, ainsi qu'un réseau de chauffeurs solidaires. Il a reçu une subvention de 40 000 euros.

© MSA Sud Champagne

Sud Champagne

Á la rencontre des adhérents

Chaque année depuis 2017, la MSA Sud Champagne organise des rencontres de territoire dans ses deux départements, l'Aube et la Haute-Marne. Après une année d'interruption, 150 personnes y ont participé entre le 5 avril et le 13 mai derniers.

Des échanges libres et en direct avec les adhérents se sont tenus dans différentes structures agricoles : coopérative Champagne Charles Collin à Fontette, espace France services de Bar-sur-Aube, Jardin de Cocagne de Saint-Étienne-sous-Barbuise, société coopérative de déshydratation Capdea à Marigny-le-Châtel, lycée agricole de Saint-Pouange, anciens haras nationaux de Montier-en-Der, une ancienne commune située dans le département de la Haute-Marne en région Grand Est, maison de l'agriculture de Chaumont ou encore la régie rurale du plateau de Vaillant. L'occasion est offerte de découvrir et visiter ces entreprises.

Autour d'un moment convivial, les participants sont accueillis par le président de l'échelon local de MSA qui, dans un premier temps, présente le secteur, ses particularités et les actions réalisées récemment. Puis Éric Petit, président de la MSA Sud Champagne, ouvre les débats : *« Allez, dites-moi, il y a bien des cases que la MSA ne coche pas ? »* Si les questions d'ordre individuel sont prises en compte mais traitées en dehors de ces rendez-vous, elles permettent souvent à Éric Petit et Stéphane Antigny, directeur général, d'apporter un éclairage sur le contexte et les contraintes, telle la législation ou la diminution des effectifs exigée par les pouvoirs publics.

Accueil des adhérents, objectifs des espaces France services, guichet unique… les sujets s'enchaînent lors des huit rencontres. Un travailleur social est également intervenu pour mieux faire connaître l'action de la MSA et détailler les trois piliers de l'action sociale : le soutien à des structures petites enfances, les initiatives collectives déployées sur l'espace de vie et l'accompagnement individuel des adhérents et leur famille en situation de fragilité. Mieux connaître son environnement et comprendre l'action de la MSA auprès des entreprises et de leurs salariés suscitent beaucoup d'intérêt et d'échanges.

Sur le web
Plus d'informations régionales
lebimsa.msa.fr

Sud Aquitaine

Grêle : l'institution mobilisée

Après les épisodes de grêle qui ont touché les Landes et les Pyrénées-Atlantiques en juin, la MSA Sud Aquitaine se mobilise pour accompagner les exploitants, les entreprises et les salariés impactés. Les professionnels touchés par cette nouvelle crise peuvent bénéficier d'un accompagnement économique avec la mise en place d'échéanciers de paiement, l'examen avec bienveillance des demandes de remise de majorations de retard, la prise en charge partielle éventuelle des cotisations dans le cadre du dispositif des crises agricoles, d'un soutien social, voire psychologique si le besoin s'en fait sentir pour eux-mêmes ou leurs familles mais aussi d'une étude approfondie de leur dossier pour vérifier qu'ils ont bien activé l'ensemble de leurs droits sociaux. Ils sont invités à contacter un numéro unique (05 59 80 64 84) ou à écrire à criseagricolemsa.blf@sudaquitaine.msa.fr.

Grand Sud

Des livres pour les tout-petits

À l'occasion de la deuxième édition de l'opération « Premières pages », la MSA Grand Sud, le département de l'Aude, la caisse d'allocations familiales s'associent une nouvelle fois pour offrir un album jeunesse à tous les parents audois qui ont accueilli un enfant dans leur foyer en 2021 (naissance ou adoption). C'est l'ouvrage *Premiers bonheurs* (éd. Thierry Magnier) de Véronique Joffre qui a été sélectionné. Les familles seront invitées, par e-mail ou par courrier postal à venir récupérer leur album dans des points de retrait près de chez eux. L'année dernière, 167 enfants du régime agricole ont reçu en cadeau le livre-objet *Roule renard* (éd. Didier jeunesse).

© MSA Auvergne

Auvergne

Bien manger, un plaisir partagé

Dans la continuité des P'tits ateliers nutritifs connectés orchestrés par la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole, la MSA Auvergne a décidé de pousser le bouchon un peu plus loin en proposant aux relais petite enfance (RPE) de travailler sur un nouveau projet de prévention santé pour les jeunes enfants et leurs familles.

Le but d'ici 2023 est de transmettre aux parents et assistants maternels les bonnes pratiques permettant de faire les choix favorables pour la santé des enfants âgés de zéro à six ans sur le département de l'Allier.

Pour mettre en place cette nouvelle initiative, six animatrices de RPE, le service social de la CAF et les équipes de la protection maternelle et infantile (PMI) du conseil départemental ont travaillé de mai 2021 à mars 2022.

Cette action se déroule en trois étapes. La première porte sur la nutrition et vise à favoriser la consommation des produits locaux dans le respect des saisons, à lutter contre le gaspillage et à sensibiliser les enfants dans le cadre d'un atelier de mise en pratique. Dans cette perspective, un théâtre forum, intitulé *Bien manger, un plaisir partagé,* a été donné en représentation le samedi 7 mai à Saint-Germain-des-Fossés. Ce type de création théâtrale permet, grâce à la participation du public, de discuter et de chercher collectivement des solutions alternatives sur ces questions.

Les six saynètes proposées par les comédiens de la troupe Ficelle et Cie ont ainsi traité de l'équilibre alimentaire, des conflits autour de l'alimentation et de la lecture des étiquettes. À la fin du spectacle, les 70 personnes participantes ont pu échanger avec une diététicienne nutritionniste, Virginie Cardoso, venue spécialement pour répondre aux questions. Ces mêmes thèmes vont désormais être proposés aux familles et professionnels de l'enfance, sous forme d'ateliers au sein des relais petite enfance du département. De plus, des livrets sont en cours de préparation, pour être remis aux futurs participants.

Les deux autres volets du projet, en cours de finalisation, porteront sur le sommeil et l'activité physique de l'enfant.

Sur le web
Plus d'informations régionales
lebimsa.msa.fr

© MSA Île-de-France

Île-de-France

Solidarité : les aînés mis à l'honneur

Pour rompre l'isolement et sortir de leur environnement les résidents des maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie (Marpa) après deux ans de crise sanitaire qui a mis à mal le maintien du lien social, la MSA Île-de-France leur a organisé des moments conviviaux et chaleureux. Du 18 au 22 avril, 23 résidents et sept responsables des sept Marpa franciliennes ont ainsi profité d'un séjour, financé par la MSA et Agrica, au village vacances de l'AVMA Sweet Home de Cabourg, dans le Calvados, avec au programme une visite de la ville et de son casino, une dégustation des produits locaux, des balades en bord de mer et des soirées animées.

Toujours dans cet esprit de solidarité cher à la MSA, qui s'exprime notamment par l'accompagnement et le soutien des populations fragiles, la MSA Île-de-France et ses élus ont profité de la tradition du 1er Mai pour se mobiliser et offrir aux résidents et au personnel des sept Marpa un brin de muguet. La bonne humeur était au rendez-vous de ces temps d'échanges et de partage avec des activités ludiques et un goûter.

Sud Aquitaine

Les délégués se forment

« Mobiliser les délégués » et « Développer son écoute pour accompagner les situations de crise » sont les deux thématiques des formations choisies par la caisse MSA Sud Aquitaine pour la trentaine d'élus réunis à Aire-sur-l'Adour en mai. Un choix en adéquation avec le contexte post-Covid, les crises agricoles et le lancement du plan mal-être en agriculture en novembre 2021. Selon Christelle Cassen et Corinne Sales, les animatrices de l'échelon local, les *« élus avaient hâte de se retrouver, de remettre en place du collectif et d'animer à nouveau les territoires »*. Ces deux sessions, riches d'échanges, d'interactions et de mises en situation, permettent aux délégués de mieux appréhender l'accompagnement des personnes qui vivent dans des situations difficiles mais aussi à se protéger eux-mêmes. En juin, des réunions d'information sur la prévention santé organisées par des médecins de la MSA, un accompagnement au numérique sont également au programme de la caisse, sans oublier la semaine de l'alimentation en octobre.

© MSA Sud Aquitaine

Sur le web
Plus d'informations régionales
lebimsa.msa.fr

AGENDA

Marne

Foire de Châlons
Du 02 au 12/09

La 76e édition du deuxième rendez-vous agricole français, ses plus de 750 exposants, son salon de l'agroéquipement et son festival, se tient au Capitole en Champagne à Châlons-en-Champagne. Grande nouveauté cette année : la journée du 8 septembre sera dédiée aux jeunes du territoire.
foiredechalons.com

Loiret

Terres de Jim
Du 09 au 11/09

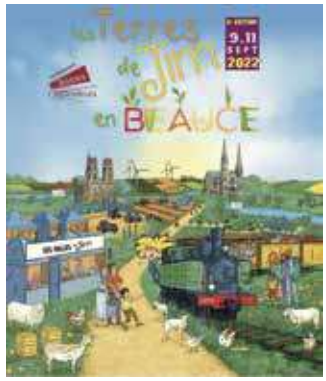

Grande fête agricole en plein air et événement incontournable de la rentrée, Terres de Jim installe sa 8e édition au cœur de la Beauce, sur le site du salon Innov'Agri, à Outarville, dans le Loiret.
www.lesterresdejim.com

Ille-et-Vilaine

Space 2022
Du 13 au 15/09

Le salon international des productions animales est de retour au parc des expositions de Rennes. L'innovation, les jeunes et la question climatique seront au cœur de cette 36e édition qui attend près de 1 060 exposants.
www.space.fr

Maine-et-Loire

Salon du végétal
Du 13 au 15/09

Le salon, organisé par la fédération nationale des producteurs de l'horticulture et des pépinières reprend du service au parc des exposition d'Angers. Il propose de fêter un *« végétal en mutation »*.
www.salonduvegetal.com

La Cnaf à la CCMSA

Pascal Cormery, président de la caisse centrale, a accueilli le 23 mai au siège de la MSA Isabelle Sancerni, présidente de la Cnaf, lors d'une journée nationale de l'action sanitaire et sociale. L'occasion de rappeler la coopération qui se renforce entre les deux organismes en charge de la branche famille de la sécurité sociale. Les 150 participants ont planché sur le thème « Développer le pouvoir d'agir pour cultiver le bien-être ». Ils ont bénéficié de l'éclairage de Sophie Cot-Rascol, la directrice d'Agri'écoute, mais aussi de témoignages de caisses de MSA, de partenaires et de représentants de familles qui mènent ou sont bénéficiaires des actions de prévention et d'accompagnement déployées sur le terrain.

© DR

9 936 €

C'est le montant brut annuel moyen perçu par les retraités ayant effectué une carrière égale ou supérieure à 37,5 années au régime des non-salariés agricoles.

Ukraine : prise en charge des cotisations

La commission européenne vient de valider l'enveloppe de 152,5 millions demandée par les pouvoirs publics français pour la prise en charge partielle des cotisations sociales des agriculteurs impactés par les hausses de charges au titre du conflit en Ukraine (gazole non routier, engrais, gaz, électricité, alimentation animale...). Les aides devront être accordées avant le 31 décembre 2022. Elles ne pourront pas dépasser le montant maximal de 5 000 euros par entreprise. L'enveloppe est prévue dans le plan de résilience présenté à la mi-mars. Rendez-vous sur msa.fr.

Avec La Serre, la MSA cultive l'innovation !

Arrosé depuis plusieurs mois, La Serre, le dispositif d'innovation de la MSA, vient d'éclore ! Son lancement officiel est intervenu le 25 novembre dernier. La Serre, ça sert à quoi ? C'est avant tout des hommes et des femmes mobilisés pour faire germer les démarches innovantes au sein de l'institution.

Elle comprend une équipe nationale dédiée et un réseau de référents au sein des MSA et d'iMSA, l'entreprise informatique, qui a vocation à croître dans le temps. Campagnes d'idées, sessions de créativité, accompagnement de jeunes pousses porteuses d'idées et bien plus encore, constituent son champ d'intervention. Elle a pour finalité de permettre aux équipes de résoudre des problématiques grâce à de nouvelles méthodes, de propulser le changement et la diffusion de la culture de l'innovation...

Mais La Serre, ça sert à qui ? Le nouveau dispositif est au service de tous les salariés de l'institution, mais aussi des partenaires et des adhérents. Sa priorité : être au service de la relation client, de la performance interne et de la transformation managériale.

Enfin, La Serre, c'est déjà du sérieux ! Connaissez-vous « Silver » et « Tilt » ? Ce sont les nouveaux noms de l'outil de liquidation des retraites et du système de management des idées. Ils ont été proposés et choisis lors de campagnes d'idées, où nombre de salariés de la MSA ont pu participer.

Les conférences des Jeudis de l'innovation s'inscrivent également dans l'action de La Serre : « La donnée au service de l'innovation », « Tous créatifs ! », « L'innovation au service de l'expérience client », sont ainsi quelques-uns des sujets abordés et partagés avec l'ensemble des collaborateurs lors de ces évènements.

Sur le web
Pour en savoir plus sur l'institution
lebimsa.msa.fr

Élagage, abattage, dessouchage d'arbres ou taille de haies et entretien de parcs et jardins, tel est le métier de ces grimpeurs : la compétition est l'occasion de le faire découvrir et d'en promouvoir tous les aspects.

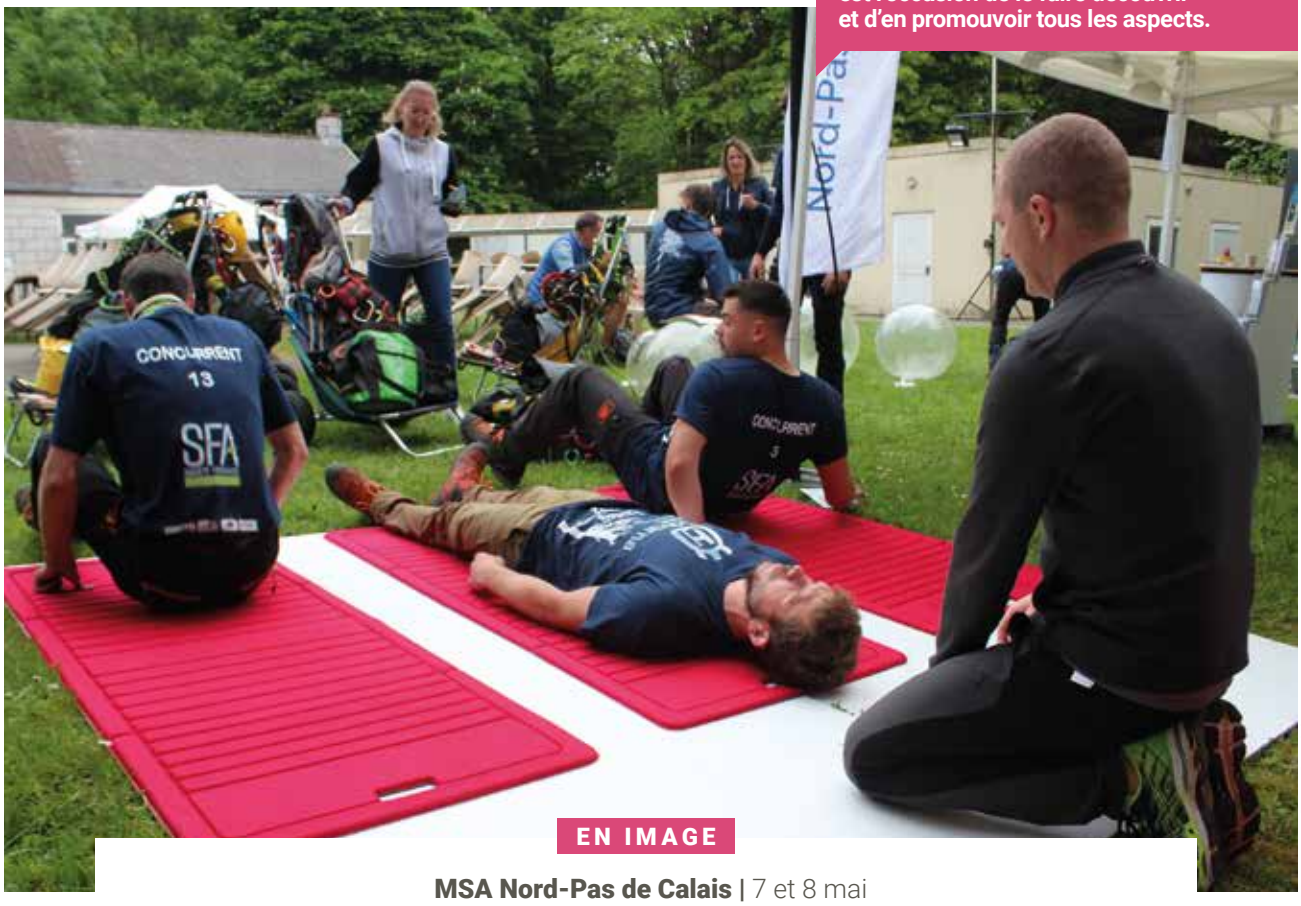

© MSA Nord-Pas de Calais

EN IMAGE

MSA Nord-Pas de Calais | 7 et 8 mai

Prévention au championnat des arboristes élagueurs

Le service de santé et sécurité au travail (SST) de la MSA Nord-Pas de Calais est intervenu au championnat régional nord-est des arboristes élagueurs, organisé par la Société française d'arboriculture, en mai dernier, à Lille. Et en guise de première séance de prévention, un kinésithérapeute s'est attaché à la préparation physique des candidats. *« Dès l'échauffement collectif matinal,* raconte ce spécialiste paramédical, *j'ai observé un manque de souplesse global. L'approche individuelle a permis de le déceler et de leur faire prendre conscience de leurs forces, faiblesses et déséquilibres. Pour pallier ces difficultés, je leur ai remis un livret avec des exercices complémentaires afin d'éviter les problèmes par la suite. »* Avant les épreuves, les participants ont effectué un échauffement collectif. Dans le parcours que tous ont dû suivre, il y a eu le passage obligé sur le stand MSA qui leur a permis de s'offrir une évaluation personnalisée de leurs aptitudes. L'objectif étant de les orienter ensuite vers des exercices individualisés qui contribuent à prévenir les troubles musculosquelettiques (TMS). Enfin, après le concours, ils ont eu droit à une séance de récupération collective.

« Prenez soin d'acheter des équipements dans lesquels vous vous sentez à l'aise pour les porter dans la durée », conseille Aurélien Lemineur, en charge des certifications environnementales à la coopérative Vivescia, le groupe français spécialiste des céréales.

© Alain Lantreibecq

Ardennes

Agriculteurs/phytosanitaires : une relation toxique ?

Atteint d'un cancer, Gilles Doré, paysan à la retraite, livre un témoignage qui bouleverse le public composé de professionnels de l'agriculture et d'élèves de l'enseignement agricole réunis le 7 juin à Bouvellemont. C'est le moment fort d'une journée d'échanges dédiée aux produits phytosanitaires organisée par les élus MSA de l'échelon local Cœur Ardennes. L'événement, qui a réuni une quarantaine de personnes, a permis à un médecin du travail, un conseiller en prévention et des spécialistes des moyens de protection de passer en revue les risques et les gestes de prévention à adopter. Au passage, bien des préjugés tenaces ont été battus en brèche.

79 maladies liées aux risques phytosanitaires.

« Les ennuis ont commencé il y a dix ans. J'ai subi ce que tout le monde croyait être une simple insolation. Je suis resté couché huit jours, terrassé par la fièvre et des douleurs articulaires. Il aura fallu cinq ans aux médecins pour comprendre qu'il s'agissait du premier symptôme de la maladie de Waldenström, un cancer du sang. » Dès que Gilles Doré prend la parole, un silence assourdissant s'installe d'un coup dans cette grande ferme vide qui accueillait autrefois des animaux. Dans le public, l'émotion est palpable. La voix de l'homme de 62 ans, très douce, contraste avec son physique de grand gaillard des Ardennes. Pour lui, cette alerte n'est malheureusement que le début d'une série de crises invalidantes qui le clouent régulièrement au lit. Le premier coup de semonce dans la carrière sans histoire de cet agriculteur installé en polyculture élevage à Marby, une commune du nord des Ardennes, qui l'obligera *« à arrêter les vaches »* et finalement son métier.

« Avez-vous cessé de traiter quand vous avez su ? », l'interroge un homme dans le public. *« Non, j'ai rangé "le pulvé" seulement quand j'ai pris ma retraite car il fallait bien faire tourner la ferme. J'étais plus vigilant mais le mal était fait »,* confie Gilles Doré. *J'ai été contaminé par des produits de traitement dans les années 2000. Je possédais de grandes parcelles mais en tant que jeune installé, je n'avais pas les moyens de m'acheter des équipements adaptés et surtout je faisais des tas de manipulations sans me protéger. »*

Après plusieurs années d'une vie professionnelle jalonnée de crises douloureuses et invalidantes qui lui enflamment le corps et l'esprit, mais aussi de multiples examens médicaux, les médecins d'un hôpital parisien ont fini par mettre un nom sur son mal. *« La période a été très compliquée également pour mes proches. Je suis aujourd'hui sous immunothérapie* [traitement qui stimule les défenses immunitaires de l'organisme contre les cellules cancéreuses, NDLR]. *Grâce à ce traitement réalisé sous perfusion, je fais moins de crises et leur intensité a baissé mais celles-ci sont toujours présentes et ne préviennent pas. »* L'agriculteur, dont la pathologie a été reconnue maladie professionnelle, sait aussi que si le traitement commence à faire moins effet, il n'échappera pas à la chimiothérapie.

« Votre parcours nous rappelle la réalité de nos métiers et les risques auxquels nous nous exposons puisqu'aucun de nous ne fait de traitement à l'eau claire, souligne l'un des participants. *Des messages comme celui-ci devraient être intégrés au Certiphyto. »* Ce fameux diplôme est le sésame administratif permettant aux professionnels d'utiliser les produits phytopharmaceutiques en sécurité sur leur exploitation.

Après ce témoignage qui n'a laissé personne indifférent, direction l'atelier prévention où Benoît Sauvage, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Marne Ardennes Meuse, et Aurélien Lemineur, en charge des certifications environnementales à la coopérative Vivescia, proposent un quiz sur les produits phytosanitaires sur le modèle d'un code de la route. Quatre scènes permettent à

© Alain Lantreibecq

Dr Sophie Baderot, médecin du travail à la MSA Marne Ardennes Meuse.

La prudence et encore la prudence, c'est le message que je veux faire passer aujourd'hui.

D'abord par rapport aux produits que nous savons dangereux mais aussi par rapport aux autres, ceux dont la nocivité pourrait se révéler avec le temps. En tant que travailleur, vous avez deux expositions possibles : dans la préparation et la diffusion des produits et dans l'alimentation, comme tout un chacun. Cela a une importance parce que certains produits vont avoir un effet seuil. En-dessous d'une certaine dose, ils n'entraîneront pas de maladie et au-delà, ils peuvent la déclencher. Il y a des produits dont on connaît la nocivité, d'autres dont on est moins sûr et pour lesquels il n'existe pas de données très franches. C'est la raison pour laquelle il est important de faire des retours sur Phyt'attitude, le réseau de toxicovigilance en agriculture créé en 1991 et piloté par la Mutualité sociale agricole. L'outil de veille et d'alerte permet à la MSA de cerner les circonstances d'exposition aux produits phytosanitaires et de mener des actions de prévention ou de faire évoluer la règlementation ou les autorisations de mise sur le marché. Quand un agriculteur en manipule et qu'après il ressent des symptômes inhabituels, il faut qu'il le signale par le biais de ce numéro vert gratuit et anonyme : 0 800 887 887. C'est grâce à ce système qu'on a sonné l'alarme sur le glyphosate.

Ci-dessus : Gilles Doré, paysan à la retraite, souffre de la maladie de Waldenström, un cancer du sang reconnue maladie professionnelle.

Ci-contre : Martin Brichot, conseiller de la chambre d'agriculture des Ardennes est intervenu pour expliquer comment opitimiser son local phytos et gérer ses effluents de produits de traitement.

Photos : Alain Lantreibecq

chacun de prendre du recul sur ses pratiques. Ils en profitent pour présenter les équipements de protection individuelle (EPI) et prodiguer des conseils destinés à protéger l'ensemble du corps du travailleur des champs de la tête aux pieds lors des traitements. Sans oublier les bottes qui doivent, elles-aussi, être adaptées à cet usage spécifique sous peine d'être une porte d'entrée à la contamination.

« Faites attention à l'endroit où vous achetez vos EPI. On pourrait être tenté de se fournir dans les magasins de bricolage mais c'est prendre le risque d'acquérir des équipements qui ne seraient pas forcément adaptés à un usage phyto. Prenez surtout soin d'acheter des combinaisons de travail dans lesquelles vous vous sentez à l'aise pour vraiment les porter dans la durée », conseille Aurélien Lemineur. *« Il faut aussi veiller à bien respecter les normes constructeurs. Un masque au charbon actif doit, par exemple, être changé toutes les 24 heures, soit seulement deux jours de traitement, si vous travaillez 12 heures. »* Regards interloqués dans l'assistance. Visiblement, certains ne sont pas au courant.

« Je trouve que cette action est très bien mais qu'est-ce qu'on fait collectivement pour sortir des phytos ? La première chose pour être certain de ne pas être malade, c'est de ne pas en utiliser, tranche dans le vif un agriculteur. *Est-ce que c'est plus pertinent pour moi de mettre 20 000 euros tous les ans dans ces produits ou est-ce mieux de les investir dans l'achat d'une bineuse tout en sachant qu'elle n'aura pas la même efficacité ? Il y a des vraies questions d'avenir que l'on devrait tous se poser. »*

La petite troupe prend la direction du local phytos de Vincent Bertrand, exploitant agricole à Bouvellemont et hôte du jour. Il coanime l'atelier avec Martin Brichot, conseiller de la chambre d'agriculture des Ardennes. Le but est d'en apprendre un peu plus sur la meilleure façon d'entreposer ses produits de traitement. *« Mon aménagement ne sert pas de modèle mais de support pour la présentation du jour »,* prévient Vincent Bertrand, également administrateur à la MSA Marne Ardennes Meuse. De plain-pied, bien aéré, disposant d'une dalle bétonnée et étanche, sécurisé, muni d'un extincteur et d'un point d'eau à l'extérieur, il répond à toutes les préconisations en matière d'aménagement. On y découvre une quarantaine de produits destinés à traiter ses 90 hectares de terres agricoles soigneusement entreposés. *« Ce n'est pas tant la surface que le nombre de cultures différentes qui compte »,* explique Martin Brichot. Sur certaines petites exploitations où il y a peu de cultures, une simple armoire fermant à clef peut suffire.

Savoir lire les étiquettes

« Savez-vous tous lire l'étiquette d'un produit phyto ? », interroge le Dr Sophie Baderot, médecin du travail à la MSA Marne Ardennes Meuse, en démarrant le dernier atelier. *« Connaissez-vous la signification des lettres et des chiffres qui accompagnent les pictogrammes alertant sur les dangers pour la santé ? »* Dans l'assemblée, la réponse négative est unanime. *« Pour dire vrai, je ne les regarde jamais,* ose quelqu'un dans le public. *Je trouve que les industriels ne nous simplifient pas la tâche. D'abord parce que je ne connais pas la signification de ces lettres alors que j'utilise ce genre de produits tous les jours. C'est écrit trop petit pour être lu facilement. C'est encore pire quand l'étiquette est un peu pliée ou sale. On finit par ne plus rien voir*

7 % de cancers en moins chez les travailleurs agricoles par rapport à la population générale (étude Agrican).

du tout. » Un autre acquiesce et ajoute : *« C'est vrai qu'on s'est tous fait peur à un moment ou à un autre dans sa carrière. Lorsqu'on est en train de traiter, on ne prend pas le temps de se changer complètement à chaque fois qu'une buse de pulvérisation se bouche. Le problème, c'est qu'on remonte après dans le tracteur avec les mains contaminées. »*

Au fil de l'exposé du médecin, on découvre que la voie de pénétration principale est la peau (70 à 80 % des contaminations), avec un risque important au niveau des mains. *« Penser à les laver fréquemment surtout avant de manger, de boire ou de fumer ; il faut être très prudent et utiliser des gants adaptés,* insiste le Dr Sophie Baderot. *Mais quelle que soit la voie d'entrée du produit, il y a un passage sanguin et donc une atteinte interne avec une élimination qui se fait au niveau du foie et des reins. »* Deux types d'effets sont à différencier : immédiats et à long terme. Dans le premier cas, ils s'échelonnent de quelques heures à quelques jours. Ils peuvent se caractériser par des nausées, des vomissements, des irritations de la peau, des suffocations, des chocs allergiques… *« En cas de contact accidentel, il est important de bien se laver. L'idéal est d'avoir toujours un bidon d'eau à côté de soi pour pouvoir se rincer, même au champ, et de consulter immédiatement un ophtalmologue en cas de contact avec les yeux ou au moins son médecin généraliste. En cas d'ingestion, il ne faut surtout pas se faire vomir, ne pas boire de lait ou d'eau mais aller directement aux urgences. Il y a des idées reçues tenaces qui traînent et qu'il faut oublier. Dans le cas d'une contamination à long terme, il ne faut pas hésiter à la faire reconnaître comme une maladie professionnelle. Il est important de procéder ainsi afin d'assurer une remontée des données, ce qui permet ensuite d'alerter sur les problèmes potentiels générés par ce produit. »*

« Y a-t-il des examens conseillés pour détecter d'éventuelles maladies ? », interroge un agriculteur. Réponse du praticien : *« Une prise de sang une fois par an avec une numération toute simple du taux de globules blancs, de globules rouges et de plaquettes est suffisante pour détecter une maladie sanguine. La prise en charge précoce améliore le pronostic. »*

La présentation de l'étude française Agrican qui a débuté en 2005 et qui suit 180 000 agriculteurs dans la durée, a mis une bonne claque aux préjugés sur l'état de santé de la population agricole et étonné le public. *« On constate un meilleur niveau de santé global des agriculteurs par rapport à la population générale,* observe le médecin. *Cependant certaines pathologies sont plus fréquentes comme les leucémies, les lymphomes, les cancers de la prostate, les tumeurs cérébrales et des lèvres. On parle aussi beaucoup en ce moment de la maladie de Parkinson parce qu'elle a intégré le tableau des maladies professionnelles à la fin de l'année dernière. Mais finalement, la seule cause de décès supérieure à la population générale, c'est le suicide. »*

Alexandre Roger

© Alain Lantreibecq

Benoît Sauvage, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Marne Ardennes Meuse.

La journée est destinée aux salariés, aux exploitants mais aussi aux élèves de l'enseignement agricole.

En se retrouvant sur une exploitation agricole en activité, chacun peut interroger sa pratique et la comparer à celle de ses confrères. L'objectif est de les faire se parler et de susciter l'échange. Beaucoup ne connaissent pas le nouvel étiquetage des produits phytosanitaires. D'ailleurs, on constate qu'ils ne le lisent pas forcément alors que c'est le premier réflexe de prévention.
On rencontre deux types d'intoxication : des toxicités aiguës souvent au moment de l'incorporation par éclaboussures sur le corps ou dans les yeux. Et d'autre part, des intoxications chroniques avec des pathologies qui se déclarent quelques années plus tard. Le témoignage d'un agriculteur venu nous parler de sa maladie est destiné à faire naître des prises de conscience chez ceux qui utilisent ces produits au quotidien. Les agriculteurs bio, dont le nombre augmente dans le département, doivent aussi prendre conscience de la dangerosité de certains intrants, notamment le cuivre qui présente également un risque pour la santé.

© Hugo Lebrun/CCMSA Image

Assemblée générale de la CCMSA

Tenir le cap dans un monde en crise

Le 16 juin 2022, l'assemblée générale de la caisse centrale de la MSA se déroule au palais des congrès de Paris-la Villette. Si ses participants éprouvent une certaine joie de retrouver les visages des uns et des autres non dissimulés par des masques, il n'en demeure pas moins qu'elle se déroule dans une ambiance particulière. Le contexte international et les crises successives traversées depuis ces deux dernières années par le monde agricole interrogent. Pour autant, la MSA a su rester mobilisée à travers ses actions auprès des plus fragiles, au plus près des besoins et des territoires.

Entre crises et contexte international

« Après les deux ans du long tunnel qu'a constitué la pandémie du Covid, nous voici confrontés à ce que nous pensions impensable au XXIe siècle : la guerre sur le continent européen. […] Les impacts pour l'agriculture et le monde agricole sont particulièrement importants, pas seulement à l'échelle de la France, et portent des enjeux qui sont bien sûr économiques, mais aussi politiques, sociaux et humains », introduit Pascal Cormery, président de la CCMSA.

« Les tensions inflationnistes provoquées par la guerre affectent nos vies, rognent nos pouvoirs d'achat, nos marges de manœuvre et nos moyens de fonctionnement. C'est vrai pour les entreprises, pour les filières agricoles, pour les salariés et leurs familles, et aussi pour la MSA. » Épisode de gel en avril 2021, crise porcine, ravages provoqués par l'influenza aviaire *« force est de constater que depuis plus d'un an, nous avons été très fortement sollicités pour déployer les dispositifs dédiés aux entreprises et exploitations agricoles touchées par les crises multiples qui se sont succédé, fragilisant tous les "écosystèmes" de notre monde agricole, avec leurs conséquences sur l'activité, l'emploi et le volet social et humain. »*

Invité à livrer son analyse, Thierry Pouch, chef du service études, références et prospective des Chambres d'agriculture France (Assemblée permanente des chambres d'agriculture ou Apca), partage ce constat et place *« le devenir de l'agriculture française dans une ère d'incertitudes radicales »*. Ce qui ne gomme pas pour autant *« les atouts de l'agriculture française dans la crise actuelle »* et pourrait laisser entrevoir la possibilité d'un *« report de la demande mondiale exposée aux risques de ruptures d'approvisionnements sur la France et sa production céréalière »*.

Le nécessaire soutien des tutelles

Ces crises à répétition mais surtout la situation générée par la guerre en Ukraine rebat les cartes d'une convention d'objectif et de gestion (COG) signée en amont de celle-ci. *« La négociation de la COG s'est prolongée, en par-*

tie en raison du contexte sanitaire, mais également, parce que nous voulions aboutir à des arbitrages nous permettant de réaliser nos ambitions : un service social de qualité, performant et homogène, un guichet unique adapté pour répondre aux enjeux du monde agricole et aux besoins de proximité des territoires ruraux, le pilotage de la performance. Des augmentations ont été obtenues : + 20 % pour le système d'information, + 10 % sur les fonds techniques en action sanitaire et sociale et prévention santé », résume François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA, qui ne manque pas d'ajouter que *« de fortes tensions pèsent sur notre budget de fonctionnement, sur lequel un effort de 5 % d'économie avait été demandé par les tutelles lors des négociations. L'économie française, depuis l'invasion russe en Ukraine le 24 février dernier, fait désormais face à un choc notamment inflationniste, dont les effets sont aujourd'hui encore difficiles à mesurer. Notre institution se trouve à devoir absorber des augmentations, pourtant incompressibles, sur ses charges de fonctionnement. Je suis parfaitement conscient des difficultés que cela engendre. Le président et moi-même avons alerté de nouveau le nouveau ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire* [Marc Fesneau, NDLR] *sur le sujet car la MSA doit pouvoir disposer de tous les moyens indispensables à l'accomplissement de sa mission de service public dont elle est dépositaire. « Dans l'attente, nous n'avons pas eu d'autres choix que de prendre des mesures transitoires et prudentielles sur nos dépenses de fonctionnement avec un gel provisoire de certaines dépenses d'investissement, et la mise en application d'une politique raisonnée des frais de déplacement. »*

Face à ces mesures exceptionnelles et supplémentaires, et en l'absence de réponse des pouvoirs publics, les présidents des 35 caisses de MSA adressent une déclaration commune à Sébastien Colliat, le commissaire du gouvernement, lui demandant *« une mesure budgétaire d'urgence afin d'être en capacité de remplir nos missions »*. Le président Pascal Cormery, quant à lui, rappelle que *« face à ce contexte, source d'inquiétudes, il faut rester mobilisés et unis pour activer les leviers indispensables au maintien de nos missions auprès de nos adhérents, sur les territoires. C'est en faisant preuve de bon sens, de pragmatisme, mais aussi de rigueur et de solidarité, que nous saurons franchir ce cap délicat, qui n'affecte pas que la MSA, mais l'ensemble de la sphère publique. »*

Des actions, des avancées et des lois

Pour illustrer la mobilisation dans toutes les dimensions du guichet unique, le directeur général a fait le point sur les réalisations de la MSA en 2021. Au nombre de celles-ci figurent la mise en œuvre du nouveau service public des pensions alimentaires et intermédiation financière (opérateur de l'Agence de recouvrement des impayés de pension alimentaire). Le déploiement en propre des espaces France services s'est poursuivi avec 71 labellisations depuis avril 2022 et 6 projets d'ici la fin de l'année. Le programme Declic qui propose un suivi global santé-social sur-mesure aux adhérents MSA présentant des difficultés socio-économiques et éloignés du soin a été mis en œuvre. Le rendez-vous prévention jeune retraité a été généralisé, la nouvelle offre famille Grandir en milieu rural lancée et les travaux pour améliorer la performance de l'institution engagés.

Le président de la CCMSA souligne que cette mobilisation *« s'est traduite également dans le cadre de la déclinaison des principales mesures législatives d'ampleur : la simplification et la modernisation des prestations en espèces pour les non-salariés ou la suppression de la majoration de 10 % appliquée au non-salarié agricole. Au-delà de ces deux exemples, j'insisterai sur la mise en œuvre des lois Chassaigne. Il s'agit d'une réforme d'ampleur pour les retraites agricoles. Adoptée par le Parlement en juillet 2020, la loi Chassaigne 1 est entrée en vigueur le 1er novembre dernier. Elle représente une mesure de justice sociale que la MSA appelait de ses vœux depuis longtemps et qui vient reconnaître le travail et l'engagement des hommes et des femmes qui ont travaillé toute leur carrière dans l'agriculture. »*

Côté vie mutualiste *« si nous faisons un rapide bilan de l'année écoulée, en 2021, l'action de la vie mutualiste sur les territoires est réelle mais recentrée sur un petit nombre d'élus : 1 300 actions collectives portées par 3 000 élus, soit en moyenne 2 ou 3 élus impliqués par action, ont vu le jour. Compte tenu du contexte encore marqué par la pandémie, c'est un bon résultat. Il n'en demeure pas moins que nous sommes nombreux à partager ce sentiment de démobilisation de nos délégués,* déplore Philippe Moignard, président de la commission de la vie mutualiste. *Redonner du sens à l'engagement en allant sur le terrain à la rencontre des délégués, c'est notre rôle d'administrateur. »*

L'humain au centre des préoccupations de la MSA

Pour Thierry Manten, 1er vice-président, *« recherche, innovations, investissements, formations sont évidemment clés pour soutenir notre activé et répondre aux impératifs actuels de production mais nous ne devons pas oublier un point essentiel : la santé des professionnels agricoles. Parce que c'est au cœur de sa mission, la MSA doit se mobiliser sur cet enjeu avec, à mon sens, deux priorités : la prévention du mal-être et l'accompagnement des projets et transitions. »*

Thème central des journées nationales 2021 de Biarritz, l'alimentation sera *« le fil rouge des actions qui seront réalisées du 1er au 9 octobre,* annonce Philippe Moignard, . *Elle constitue un sujet devenu majeur dans le contexte économique actuel et pour un organisme social et professionnel comme le nôtre. Il constitue un domaine d'intervention déjà investi par nos délégués, et quelques-unes de ces initiatives ont pu être retranscrites dans un recueil d'expériences diffusé dans le réseau pour constituer une source d'inspiration. »*

Des défis à relever aujourd'hui et demain

« La mise en œuvre de la COG actuelle mais également la préparation du plan stratégique 2030 dans lesquels nous nous lançons sans attendre devront répondre à plusieurs enjeux de taille : soutenir le monde agricole afin de relever les défis majeurs de demain : souveraineté et sécurité alimentaire, transitions, innovations, relève des agriculteurs ; être au rendez-vous des grandes réformes sociales à venir : versement à la source, réforme de la retraite, indique François-Emmanuel Blanc. *La MSA se trouve, à l'instar de l'agriculture et de ses ressortissants, face à des défis de taille à relever. Notre positionnement historique d'observateur et d'acteur social sur les territoires ruraux, notre maillage territorial et notre expertise font de la MSA un acteur utile, moteur et unique. C'est par l'excellence opérationnelle de nos services que nous ferons la preuve de la nécessité de notre modèle et assurerons sa pérennité voire son développement à l'ensemble du territoire rural. »*

Frédéric Fromentin

La MSA
@msa_actu

[Crise en Ukraine] Pour soutenir les employeurs et les exploitants touchés par la hausse des coûts liée à la guerre en Ukraine, le @gouvernementFR met en place une prise en charge partiel des cotisations sociales à hauteur de 150 millions d'euros
+ d'info msa.fr/lfp/crise-ukra...

Journeesagriculture
@Journeesagri

"L'agriculture n'est plus une variable d'ajustement". Pourquoi Thierry Marx est-il le parrain des Journées nationales de l'agriculture ? À (ré)écouter

francetvinfo.fr
"L'agriculture n'est plus une variable d'ajustement" : pourquoi Thierry Marx est l...
Tous les jours, une personnalité s'invite dans le monde d'Élodie Suigo. Aujourd'hui, le chef cuisinier doublement étoilé, Thierry Marx.

FRANCE 3 Occitanie Aveyron : l'inquiétude d'un jeune exploitant face au loup
https://www.youtube.com/watch?v=LeBSZSZGKmY

Sur la toile

Suivez-nous
twitter.com/lebimsa
instagram.com/lebimsa
lebimsa.msa.fr

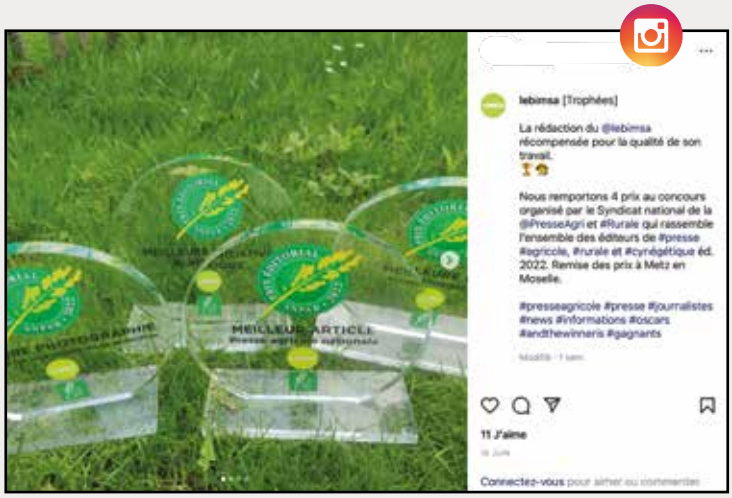

lebimsa [Trophées]

La rédaction du @lebimsa récompensée pour la qualité de son travail.

Nous remportons 4 prix au concours organisé par le Syndicat national de la @PresseAgri et #Rurale qui rassemble l'ensemble des éditeurs de #presse #agricole, #rurale et #cynégétique éd. 2022. Remise des prix à Metz en Moselle.

#presseagricole #presse #journalistes #news #informations #oscars #andthewinneris #gagnants

11 J'aime

Connectez-vous pour aimer ou commenter.

Ministère Agriculture et Souveraineté alimentaire
@Agri_Gouv

Afin d'informer sur l'enseignement agricole, @agri_gouv et les #AventuriersDuVivants lancent leurs podcasts
Découvrez le quotidien de Capucine et Émile dans le 1er épisode « la vie au lycée agricole »

agriculture.gouv.fr
Des podcasts inédits consacrés à l'enseignement agricole
Comment informer les jeunes et leurs parents sur l'enseignement agricole, leur faire découvrir la richesse et la diversité des formations proposées ? Pour relever...

3:45 PM · 10 juin 2022 · Sweilo

DOSSIER

Remplacement des agriculteurs

Un service gagnant

Les services de remplacement sont nés il y a cinquante ans de l'imagination d'agriculteurs désireux de s'organiser pour partir en vacances sans pénaliser le fonctionnement de leurs exploitations. Ils sont déployés partout en France pour que les exploitants bénéficient des avancées sociales. Ils peuvent enfin se faire remplacer en cas d'accident, de maladie ou de formation. La MSA accompagne ce dispositif essentiel à l'attractivité du métier afin de répondre aux enjeux du renouvellement des générations.

© DR

DOSSIER

Le congrès national 2022

Un jubilé et plein de projets

Les services de remplacement ont 50 ans. À l'occasion de son congrès national, qui a lieu tous les deux ans, la fédération nationale a rassemblé les femmes et les hommes engagés pour célébrer cet anniversaire mais surtout pour réfléchir aux enjeux et à l'avenir de ces associations reconnues d'utilité sociale. Face aux difficultés de recrutement et aux besoins croissants des agriculteurs, c'est aussi l'occasion de mettre en avant la valeur ajoutée de ce métier et son rôle encore méconnu et pourtant capital pour le monde agricole.

Prendre des vacances, être en arrêt maladie, en congé paternité, en formation… des droits devenus naturels pour la majorité des Français, et indispensables au bien-être. Pour les agriculteurs, laisser son exploitation n'est pas une mince affaire, notamment lorsqu'on est tout seul avec des animaux à soigner au quotidien. Mais, comme le rappelle Pascal Cormery, président de la CCMSA, lors d'une table ronde du congrès, *« l'accident, la maladie, ça n'arrive pas qu'aux autres. Nous recensons en moyenne 19 500 déclarations par an chez les non-salariés[1], et il y a environ 90 accidents mortels de travail, presque 75, chez les salariés. »*

L'agent de remplacement s'avère donc indispensable pour faire face aux coups durs. Aujourd'hui, ils sont 15 000 répartis dans 329 associations sur tout le territoire métropolitain et l'Île de la Réunion, dont 2 500 sont en CDI et 40 % ont entre 20 et 30 ans. 400 collaborateurs administratifs et 3 000 agriculteurs bénévoles les épaulent pour environ 5 millions d'heures de remplacement réalisées chaque année. 70 000 chefs d'exploitation sont adhérents.

© Service de remplacement France

Soucieux de l'amélioration des conditions de travail et du mode de vie, ils accompagnent ainsi les agriculteurs à chaque étape de leur vie : lors d'un congé de maternité, de paternité ou d'adoption, pour prendre des vacances, un week-end, du temps libre, pour se former, acquérir et développer de nouvelles compétences, et bien sûr lors d'un arrêt de travail, maladie, accident, burn-out, ou encore pour participer au développement de leur territoire et de leur métier, exercer des mandats professionnels, syndicaux ou électifs.

« Quelle que soit la situation, il y a une notion d'urgence, continue Pascal Cormery. *Malheureusement, on assure plus facilement son tracteur qu'on ne s'assure soi-même. Car au-delà des indemnités journalières obtenues, il faut pouvoir faire face au coût du remplacement. Si la maternité est prise*

Témoignages

Photos : DR

Christophe Audouin, directeur général, Les Prés rient bio.
« Notre marque Faire bien est née d'une rencontre il y a quatre ans avec Naturalia. Nous avons travaillé avec nos éleveurs, des fournisseurs et des consommateurs pour construire un projet capable d'apporter une solution à une problématique de filière, ce que nous faisons depuis plus de dix ans déjà avec nos yaourts Les 2 vaches. Très vite, le thème de la transmission s'est imposé. Comment rendre le métier plus attractif et préparer la relève ? Nous avons imaginé l'idée de récupérer 5 % du chiffre d'affaires, fléchés vers un fonds dédié. La première action pragmatique a été d'utiliser cet argent pour payer des agents de remplacement afin que nos éleveurs puissent partir en vacances sept jours par an. Depuis trois ans, certains agents se sont même associés à leur employeur ou sont entrés en tant que salariés dans l'exploitation. Puis nous avons créé avec les services de remplacement, la chambre d'agriculture et le lycée agricole de Coutances une formation, devenue la première pépinière en charge de recruter de futurs éleveurs laitiers. Il y a d'autres choses à imaginer. En tant que transformateurs, nous n'avons pas toutes les solutions, mais on peut aider. »

Loren Duhameau, éleveuse de vaches laitières dans l'Orne, ancienne agent de remplacement.
« J'ai été agent de remplacement pendant cinq ans, en CDI dans plusieurs exploitations. En 2013, l'un de mes employeurs décède brutalement. Je suis intervenue en urgence. Ce n'était pas une situation facile. Il a fallu s'adapter. Quand on comprend qu'il ne reviendra pas, on se pose des questions : qu'est-ce qu'on fait, comment ? Le temps du deuil, on met de côté certaines interrogations. Puis vient le temps de : que va devenir l'exploitation ? Ensuite, tout s'est enchaîné. Neuf mois après, je me suis installée sur son exploitation, à 25 ans. Ses parents m'ont accompagnée. L'agriculteur n'était pas assuré, ce qui a entraîné des coûts conséquents. Je leur ai donc proposé de faire un contrat de parrainage. Être agent de remplacement m'a permis de m'ouvrir plus, d'avoir confiance en moi, d'être autonome…

en charge, d'autres situations ne le sont pas. » L'aide au répit, mise en place par la MSA, en fait également partie. Depuis la création de la fédération nationale, la prévention du mal-être et du risque suicidaire est une préoccupation majeure dont les services de remplacement se font l'un des outils essentiels. Ils sont à ce titre associés au nouveau plan gouvernemental lancé le 23 novembre dernier. Un rôle social important souligné lors du congrès [voir le témoignage de Vincent Filleul, agent de remplacement dans l'Orne, ci-dessous].

« *Je pense qu'avec certains services de l'État, nous pouvons former les agents à appréhender ces situations difficiles,* assure Pascal Cormery. *Il faut également encourager nos jeunes. La plupart savent faire. La difficulté, ce n'est pas la technique, mais la relation humaine. Comment s'intégrer dans l'exploitation ? Comment communiquer ? Car c'est l'agent qui va apporter un soutien au quotidien.* »

Au-delà du soutien technique et social, il assure également la continuité de la production agricole, participe à l'amélioration de l'attractivité du métier, au renouvellement des générations. Face au changement climatique, à l'insécurité alimentaire, le métier doit s'adapter, évoluer. « *Il faut absolument qu'on s'y prépare,* insiste Sébastien Windsor, président des Chambres d'agriculture France. *On a beaucoup accompagné l'investissement matériel, les plans de relance ont donné un peu d'oxygène. Mais si on veut un projet cohérent pour l'agriculteur, que ces investissements soient judicieux, bien utilisés, il faut arriver à soutenir l'immatériel, la formation, la montée en compétence, la réflexion sur son projet. Aujourd'hui, c'est le parent pauvre de l'accompagnement. Et ça demande du temps. Ça ne peut se réaliser qu'avec les services de remplacement.* » Ceux-ci sont partie intégrante du développement agricole et rural.

Marie Molinario

(1) Tout type d'accidents et de maladies du travail indemnisés par la MSA, moyenne par an sur la période 2015-2019, dont 16 400 avec arrêt ; 54 200 pour les salariés, dont 41 250 avec arrêt ; source CCMSA.

Ça apporte beaucoup. Si une difficulté survient, il faut prendre une décision. On n'a pas le choix. Aujourd'hui, je suis moi-même utilisatrice du service et bénévole. Et je suis assurée. J'ai tout prévu. »

Vincent Filleul, agent de remplacement dans l'Orne.

« Il n'y a pas que le travail, les heures à faire, il y a aussi le social, pour les agriculteurs comme pour moi. Un jour je suis arrivé sur la ferme en constatant que l'éleveur s'était fait charger par un taureau… J'ai fait intervenir les pompiers. Puis il y a eu tout le suivi. Il a fallu tout reprendre à zéro. J'essaie de faire la part des choses. Je m'adapte. Au fil du temps, on voit que ça évolue, que ce soit au niveau psychologique ou du travail. Cette personne, par exemple, n'aurait sûrement pas retrouvé confiance en étant seule. Il faut la booster pour qu'on s'en sorte. Dans ces cas-là, il faut surtout être patient. Certains, en détresse importante, peuvent être enfermés dans leur monde. Ça ne sert à rien d'avancer plus vite qu'eux. On court le risque qu'ils se sentent complètement débordés et que leur mental en prenne un sacré coup. »

© DR

Un nouveau président à la tête de SR France

Le 21 juin dernier, le conseil d'administration national du SR France a désigné son nouveau président. Christophe Haas, vice-président des Jeunes agriculteurs, succède à Nicolas Sarthou (cf. son interview en p. 23) pour un mandat de deux ans. Après avoir exercé le métier comme salarié agricole, l'agriculteur de 36 ans, originaire du Bas-Rhin, s'installe à son compte en 2015 : il cultive 115 hectares de céréales et élève des poules pondeuses. Depuis plusieurs années, il officie au sein du réseau SR dont il est l'administrateur national depuis deux ans.
Pour en savoir plus : servicederemplacement.fr/

Dates clés

Années 60 : des agriculteurs se regroupent afin d'embaucher un agriculteur volant pour les remplacer sur leurs fermes.

1972 : le 29 septembre, lors de la conférence annuelle avec les dirigeants agricoles, Pierre Messmer, Premier ministre, et Jacques Chirac, ministre de l'Agriculture, annoncent le déploiement des services de remplacement sur tout le territoire – création de la fédération nationale et décision pour que le président soit toujours choisi au sein du syndicat Jeunes agriculteurs (JA).

1977 : les agricultrices obtiennent 14 jours de congé de maternité financés par une allocation de remplacement.

1995 : le ministère de l'Agriculture dote les services de remplacement du cadre juridique de groupement d'employeurs pour le remplacement des chefs d'exploitation.

2000 et 2002 : le congé maternité est allongé à 16 semaines puis les agriculteurs obtiennent un congé paternité de 11 jours financé par une allocation de remplacement.

2005 : les partenaires sociaux créent le certificat de qualification professionnelle agent de remplacement.

2021 : le congé paternité des agriculteurs est allongé à 25 jours, et la première convention collective du secteur est mise en place, instaurant une grille de salaire pour tous les salariés.

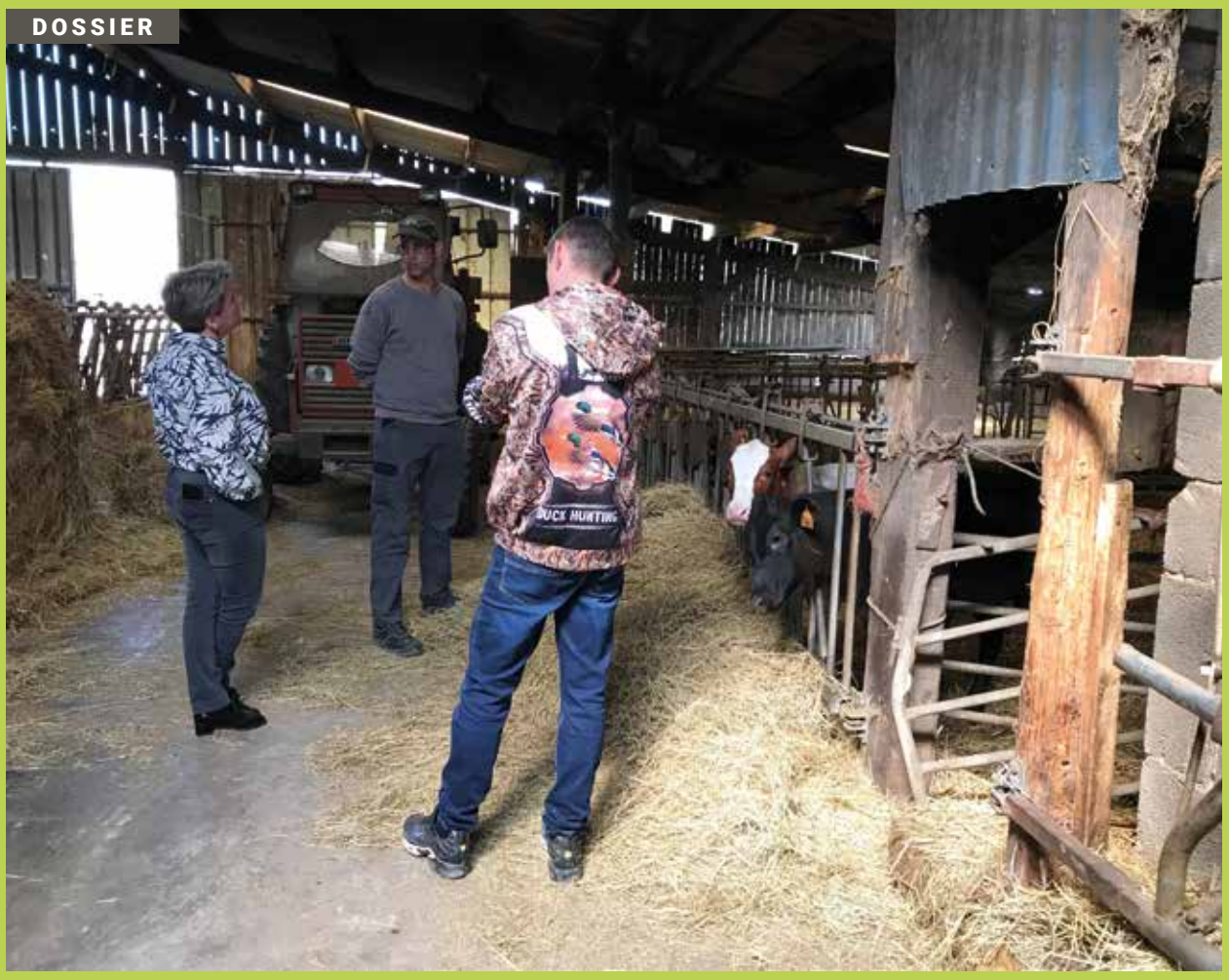

© Fatima Souab/Le Bimsa

Service de remplacement Thiérache-Hainaut

Recherche désespérément du personnel à Landrecies

Rencontre le 15 avril dernier avec Delphine Grimbert, directrice du service de remplacement Thiérache-Hainaut (SR TH), Jérôme Delmarle, éleveur laitier en bio et Ludovic Lacoche, agent de remplacement. Le trio illustre le fonctionnement du service de remplacement créé en 1972 par et pour des agriculteurs afin de pallier le manque de bras. Bienvenue dans « la petite Normandie », située en région Hauts-de-France.

Un service de remplacement (SR), un agent de remplacement et un agriculteur, tel est le casting indispensable d'une activité de service d'utilité sociale déployée un peu partout en France depuis 1972 pour soulager les agriculteurs seuls ou installés avec d'autres lorsqu'ils souhaitent pour un motif ou un autre prendre des congés. Et même lorsqu'ils ne l'ont pas voulu, en cas d'accident de travail ou de maladie, ils peuvent être remplacés. Prévue ou pas, quel que soit le motif d'absence invoqué par le professionnel agricole et surtout si l'urgence le commande, la continuité de l'activité est assurée par la structure de remplacement. Jouant un rôle de chef d'orchestre et d'opérateur de cette mission, l'association loi 1901 prospère partout où il y a des agriculteurs qui en manifestent le besoin.

Dans le sud du département du Nord, Delphine Grimbert incarne ce service depuis 2006, année où elle prend la direction de l'antenne Thiérache-Hainaut (SR TH), située à Landrecies. *« J'ai une soixantaine de salariés sur ce secteur,* explique-t-elle. Mon collègue *des Flandres gère 100 à 120 salariés. Mais lui, il dispose de trois groupements : un service de remplacement, un groupement d'employeurs à vocation sociale et un groupement d'em-*

ployeurs pour l'insertion et la qualification (Geiq). Ici, il y en a deux : un SR adossé à un groupement d'employeurs. »

Avec ses deux collègues, elle s'occupe d'organiser les missions des 60 remplaçants. À 70 % en CDI, ils interviennent sur tout le sud département pour apporter un coup de main aux exploitants laitiers, l'activité phare du coin. *« Ici vous êtes dans la petite Normandie. L'Avesnois, c'est le bocage, les prairies, les haies. C'est une zone herbagère,* rappelle-t-elle. *Vous êtes dans un bassin de lait. Le territoire est atypique ; il est coupé en deux par la métropole lilloise. Au-dessus de Lille, vous ne trouvez pas la même agriculture qu'ici. »* Delphine Grimbert connaît par cœur son département. Son métier exige une connaissance géographique parfaite. Elle l'a acquise dès sa prise de fonction. Son prédécesseur, avant de partir, lui a laissé une petite carte fabriquée en carton qui représente chaque portion sud du département du Nord. Elle s'en est servie longtemps. Aujourd'hui, elle n'en a plus besoin. Chaque fois qu'elle confie à l'un de ses agents une mission, c'est de mémoire qu'elle s'assure que la ferme affectée est située dans un périmètre de 20 à 30 kilomètres de son domicile. *« Si vous envoyez une personne qui habite très loin pour aller traire des vaches à Valenciennes, ce sera mission impossible pour lui. »* C'est le genre de risque qu'elle ne prendra pas pour ses troupes.

Dans un contexte où elle peine à trouver des bras, ce serait une erreur. *« Il nous faudrait encore une quinzaine de personnes. On n'arrive pas à répondre à toutes les demandes faute de personnel,* déplore-t-elle, les yeux perdus dans l'horizon. *Le besoin est important. C'est un problème. »* L'inquiétude perce sous ses constats. Elle le vit comme *« un échec »*. Sa mission première ne consiste-t-elle pas à répondre à la demande de remplacement formulée par les agriculteurs ?

Des emplois non délocalisables

Pour trouver les candidats, elle n'hésite pas à aller les chercher en leur proposant, avec l'aide des acteurs locaux (chambre d'agriculture, conseil général et Pôle emploi), une formation gratuite avant un potentiel recrutement. *« Les gens qu'on essaie d'embaucher suivent cette préparation. C'est l'occasion pour eux de découvrir l'agriculture. L'expérience peut susciter des vocations. Actuellement, j'ai un groupe de onze personnes qui a intégré le dispositif. À la fin, quatre ou cinq d'entre eux resteront peut-être. »*

Même volonté qui l'anime lorsqu'elle accompagne une jeune recrue qui ne possède pas de moyen de locomotion. *« Ce jeune homme de 22 ans habite à Fourmies. Il est compétent. Il sait traire. Il a obtenu son permis de conduire ici dans le Nord. Mais il n'a pas d'argent pour s'acheter un véhicule. En Hauts-de-France, on a la possibilité de louer une voiture à un euro par jour. C'est super. Sauf que la mesure est faite pour les métropoles. J'ai appelé la région. Une personne m'a indiqué qu'il fallait se rendre à Lille ou à Amiens pour récupérer un véhicule. Ce n'est pas possible. À Landrecies, il y a un garage. À Fourmies, bourgade de campagne, c'est aussi le cas. Cette action aurait pu être mise en place également pour les gens vivant en zone rurale. Aujourd'hui le jeune travaille. Le matin, il va traire à 15 kilomètres de chez lui. Le soir, à 7. Mais c'est son beau-père qui l'y emmène matin et soir. Grâce à son contrat de 18 mois avec nous, il a pu toquer à la banque et obtenir un petit prêt pour s'acheter une voiture d'occasion. »*

Et le jeu en vaut la chandelle, clame-t-elle. *« On peut avoir de très beaux parcours en service de remplacement et en vivre correctement. Ce sont des emplois non délocalisables, offrant l'occasion de rencontrer des personnes que l'on ne croiserait nulle part ailleurs, de découvrir une diversité de technologies et une multitude de méthodes de travail. »*

La moyenne d'âge des personnes recrutées est de 25 ans, avec au moins pour condition (minimum) un bac agricole ou avoir effectué des stages en guise d'expérience. La politique de recrutement de la directrice est à l'image de son engagement pour les agriculteurs. *« Les candidats plus âgés sont les bienvenus,* précise-t-elle. *Beaucoup de jeunes passent par le SR pour se faire la main et s'installer ensuite. Mais les recrues plus âgées ont un parcours opposé. Ce sont des chefs d'exploitation qui ont cessé leur activité pour des raisons personnelles. Ils rejoignent nos effectifs pour se reconstruire. Ces profils-là sont très intéressants pour nous* [Retrouvez le témoignage d'un ancien exploitant devenu agent de remplacement sur notre site Internet]. *Ils possèdent une sensibilité que les jeunes n'ont pas et dont il faut faire preuve quand on débarque chez un exploitant blessé, accidenté par la vie. Quelle que soit la blessure, psychologique ou physique, ils savent trouver le mot juste et l'attitude qui convient. C'est précieux. »*

La confiance est au cœur de la relation de notre trio initial. C'est l'autre cheval de bataille du service de remplacement TH et de sa directrice. Tout faire pour rendre possible au pied levé un remplacement et soulager l'agriculteur est la vocation de son association. Mais quand une avancée sociale dont tout le monde se réjouit fait dérailler la petite machine du remplacement, c'est le branle-bas de combat. Le congé paternité, passé de 11 à 25 jours avec 7 jours obligatoires au moment de la naissance, vire parfois au cauchemar pour une structure de cette taille, en particulier, lorsqu'il faut remplacer un exploitant installé seul. Comment caler ce remplacement quand on n'a pas de certitude sur le jour de la naissance ?

« La mesure est bien, confirme Delphine Grimert, *car les papas ont plus de jours. Mais l'application de cette innovation sociale au niveau des services de remplacement est une contrainte nouvelle. »* Elle est synonyme de stress pour l'agriculteur. Jérôme Delmarle, éleveur de vaches laitières, peut en témoigner, lui qui a eu des sueurs froides durant toute l'attente de l'accouchement de sa femme. Jusqu'à la dernière minute, il a partagé avec la directrice toutes sortes d'angoisses. «*Je savais que la responsable faisait tout son possible pour me mettre quelqu'un mais tant que ce n'était pas confirmé, j'avais un petit doute et je me demandais sans cesse comment j'allais faire si ça se déclenchait la nuit. Qui allait venir traire le lendemain ? »*

« Nous devions intervenir pour la naissance du bébé puisque M. Delmarle est tout seul, enchaîne Delphine Grimbert. *Il n'était pas question qu'il laisse sa femme accoucher sans lui. Sauf que je n'avais pas d'agent de disponible, que je pouvais bloquer dans l'attente de cet événement. »* Par chance, la délivrance est venue d'ailleurs. *« Heureusement, ma femme a accouché quatre jours après le terme,* soupire Jérôme Delmarle, *ce qui a permis de sortir de ce dilemme. »*

Fatima Souab

Sur le web
Plus d'infos sur :
lebimsa.msa.fr

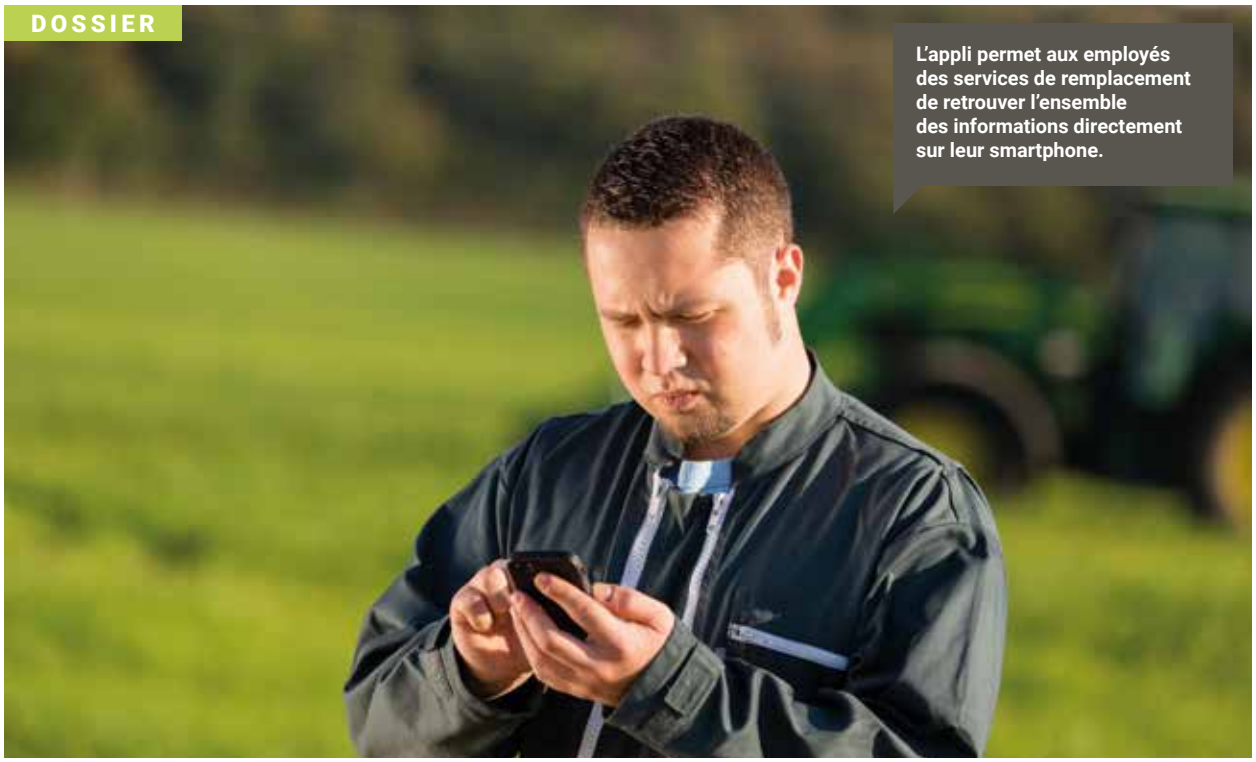

L'appli permet aux employés des services de remplacement de retrouver l'ensemble des informations directement sur leur smartphone.

© Franck Beloncle/CCMSA Image

Technologie

L'appli qui sécurise le remplacement

Les MSA de Franche-Comté et de Bourgogne s'associent au service de remplacement de leur région pour concevoir une application pour smartphone afin de faciliter l'échange de consignes lors des interventions. Le but est de sécuriser cette étape clef du remplacement en permettant aux utilisateurs de bénéficier des points forts du numérique.

À la fois responsable de la prévention des risques professionnels à la MSA de Franche-Comté jusqu'au mois de mars dernier et employé d'un service de remplacement (SR) le week-end pour nourrir sa passion du métier d'éleveur laitier, Julien Breuillard arbore un profil atypique. Cette double casquette fait de lui la personne idéale pour comprendre l'intérêt de la création d'une application permettant de sécuriser le remplacement, en particulier au moment stratégique de la transmission des instructions à celui ou celle qui sera en charge de la bonne tenue de la ferme de l'agriculteur en son absence.

« En dehors des périodes qui peuvent être anticipées comme les congés, les remplacements se font souvent à la hâte parce que l'exploitant est malade ou qu'il vient de subir un accident. Dans ce cas, on demande à un professionnel de prendre le relai du jour au lendemain, dans une ferme qu'il ne connaît pas, avec du matériel et des procédures qui lui sont inconnus. Cette situation génère du stress dans un lieu qui est un nid à accidents. Dans les exploitations agricoles, il y a des trous, des outils, des animaux : le cocktail idéal pour qu'un incident survienne. En échangeant avec les représentants des services de remplacement avec lesquels l'institution travaille régulièrement, nous sommes arrivés à la même conclusion : les tableaux de consignes financés par la MSA et utilisés actuellement ne sont plus suffisants à l'ère moderne où les agriculteurs gèrent de plus en plus leurs fermes depuis leurs téléphones portables. » L'idée de créer une application mobile s'est tout naturellement imposée.

Pour concrétiser cette volonté commune, une convention initiée en janvier 2020 est signée en avril dernier entre les caisses MSA de Bourgogne et de Franche-Comté et le service de remplacement de Bourgogne Franche-Comté.

La première étape du projet d'application SR consiste à créer un groupe de travail le plus large possible. Pour cela, Julien Breuillard réunit autour de lui élus MSA, représentants des services de remplacement et de syndicats agricoles. Ils construisent ensemble un cahier des charges après une enquête menée auprès des utilisateurs du service. Ses conclusions les confortent dans l'intérêt du projet, tout comme l'absence de ce type d'applications sur le marché. Restait à trouver une entreprise pour construire

une réponse technique. Une start-up de Pontarlier est sélectionnée pour s'y atteler.

L'outil, dont la phase de développement doit se poursuivre jusqu'en 2023, se décompose en deux parties. D'un côté, une interface Web qui permet à l'agriculteur qui sollicite le service de remplacement de créer une fiche entreprise sur laquelle il va porter les renseignements nécessaires à la bonne tenue de son exploitation, avec la localisation des parcelles, des troupeaux, des vannes d'arrivée d'eau, des compteurs électriques, avec des directives sur les phases de travail et la bonne utilisation des machines, le tout illustré à l'aide de photos ou de vidéos pour en faciliter la compréhension. De l'autre côté, elle permet aux employés des services de remplacement de retrouver ces informations directement sur leur smartphone via une application pour exécuter leur travail plus sereinement et rapidement tout en diminuant le risque d'incidents potentiels.

Un soutien à la parole d'agriculteur

« Ce qui est très sécurisant pour nous, c'est qu'avant même l'arrivée sur le lieu de sa mission, le remplaçant va pouvoir consulter sur son téléphone l'ensemble des informations nécessaires pour travailler en notre absence », se félicite Mickaël Paris, président du service de remplacement du Doubs et producteur laitier en Comté Morbier. Il fait lui-même appel au service entre 20 et 40 fois par an pendant ses périodes de congés et d'engagements syndicaux. *« J'ai moi-même testé l'interface en cartographiant chaque parcelle de ma ferme en un peu plus d'une heure,* poursuit-il. *En décomposant ma journée de travail pour la rentrer dans l'appli, je me suis rendu compte de la multitude d'étapes et de tâches différentes qu'elle comprend mais aussi de la difficulté qu'on avait pour tout faire tenir sur un simple tableau de consignes. Cette appli vient en soutien à notre parole d'agriculteur. Je suis tellement convaincu par son concept que je me demande pourquoi on n'y avait pas pensé avant. »*

À chaque étape du développement de ce nouvel outil, une attention toute particulière a été portée à sa simplicité d'utilisation. *« Pour que l'appli fonctionne, il faut que les exploitants se l'approprient et remplissent leur fiche de façon exhaustive,* prévient David Noël, conseiller en prévention des risques professionnels, actuellement en charge du dossier à la MSA de Franche-Comté. *C'est pour cela que l'on met tout en œuvre pour rendre l'outil le plus intuitif possible et permettre son adoption pour le plus grand nombre. »*

La force de l'image

Le bon en avant permis par le numérique en termes de précision, de qualité et de disponibilité des consignes a impressionné les premiers utilisateurs du service qui ont pu tester la version initiale de l'appli. *« Les agriculteurs qui l'ont essayée ont beaucoup apprécié de pouvoir localiser de façon fine leurs parcelles, en disposant de la possibilité de zoomer sur un îlot où se trouve, par exemple, un puits pour abreuver les animaux,* souligne Dominique Regnier, conseiller en prévention des risques professionnels à la MSA Bourgogne. *La force de l'image aide à faire comprendre rapidement l'utilisation d'un matériel ou d'un processus. Elle représente également un plus pour les personnes qui ont des problèmes de lecture liés à une dyslexie ou dysorthographie* [trouble de l'acquisition de l'orthographe, NDLR]. *Des handicaps qui peuvent entraîner des difficultés de compréhension des consignes données. Nous constatons sur nos territoires que l'appétence pour les nouvelles technologies n'est pas uniforme chez les agriculteurs. L'application, malgré ses innombrables avantages, ne sera pas forcément adaptée à tous ni partout, parce qu'il reste des endroits peu ou mal couverts par le réseau 4G. Mais on a bon espoir qu'elle entre dans le quotidien de la majorité d'entre eux, même si la fracture numérique reste une réalité. Car c'est vraiment une avancée majeure en termes de santé et sécurité au travail. »*

La double casquette de Julien Breuillard, à la fois responsable de la prévention des risques professionnels à la MSA de Franche-Comté jusqu'au mois de mars dernier et employé d'un service de remplacement (SR) le week-end, a fait germer dans sa tête l'idée de l'appli.

© MSA de Franche-Comté

Ne laisser personne de côté

« L'appli est très attendue par la profession mais on réfléchit encore à la meilleure façon d'accompagner ceux qui pourraient être refroidis par le côté technologique du projet car on ne veut laisser personne de côté, explique Jean Leconte, délégué régional du service de remplacement de Bourgogne Franche-Comté. *Nous nous donnons du temps pour que le projet réponde parfaitement à nos attentes et pour intégrer les retours des tests en réel. C'est une belle aventure et un exemple de coconstruction par la profession réunie autour de la MSA. »*

« C'est le fruit d'un travail collaboratif entre les professionnels, les interprofessions et la MSA, confirme Julien Breuillard. *À partir d'un besoin de terrain, on a apporté une réponse structurée et constructive. L'institution détient en cela un réel atout car, par l'intermédiaire de son réseau d'élus et de ses équipes de professionnels ultra spécialisées, elle possède une vraie connaissance des métiers et du terrain. La naissance de ce projet en est la démonstration parfaite. »*

Alexandre Roger

> **Le service de remplacement, ça fait partie de notre quotidien maintenant, c'est naturel.**

Sapeur-pompier volontaire

De la ferme à la caserne

Enfant, Sébastien Huard, 42 ans, éleveur de génisses, de vaches laitières et de volailles, rêvait d'être soldat du feu. Il est engagé volontaire depuis vingt-trois ans et mène de front cette passion et son métier. Mais ce n'est pas toujours évident de quitter ses bêtes pour suivre des formations. La convention signée entre le service de remplacement et le service départemental d'incendie et de secours de la Mayenne facilite les choses.

Saint-Pierre-des-Landes en Mayenne. Dimanche 19 juin. Sébastien Huard boucle sa valise. Demain, il entame une semaine de formation à Aix-en-Provence. Il quitte sa ferme et ses animaux l'esprit tranquille. Manque de cœur ou de conscience professionnelle ? Impossible d'imaginer cela chez cet homme dont la vie tourne autour de deux vocations, l'élevage et être sapeur-pompier. S'il part serein c'est parce qu'il sait que l'on va bien s'occuper de ses bêtes. Nommé lieutenant des sapeurs-pompiers volontaires, il suit une formation de vingt jours répartis sur trois semaines non consécutives et fait appel au service de remplacement de la Mayenne qui a signé une convention avec le service départemental d'incendie et de secours et Créavenir du Crédit mutuel depuis 2015.

« J'ai déjà eu l'occasion de voir la personne qui me remplace plusieurs fois cette année. Comme ce sont des agents du service de remplacement de notre secteur, nous les connaissons. Ce n'est pas un inconnu qui vient. »

Agriculteur et sapeur-pompier volontaire, une double casquette qu'ils sont plusieurs à porter dans la petite caserne de seize personnes où opère Sébastien. *« Nous sommes plusieurs agriculteurs sur notre commune, nous avons beaucoup de disponibilités en journée. Nous sommes d'astreinte une semaine sur trois. »*

Renouvelée l'année dernière, la convention est un atout pour le territoire car elle incite les agriculteurs qui le souhaitent à s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires.

« C'est formidable ce partenariat. Avant, j'avais des collègues qui se mettaient au boulot à 4 heures du matin pour s'occuper de leur exploitation avant de partir en formation. Ils revenaient le soir à 18 heures et enchaînaient avec la traite des vaches. Ils rentraient à la maison entre 21 et 22 heures et le lendemain à 4 heures, c'était reparti. Désormais, nous partons moins stressés puisqu'il y a quelqu'un qui assure le travail sans que l'on ait à sortir un centime. »

Frédéric Fromentin

© DR

3 questions à…

© Élena Blum/JA

Nicolas Sarthou,
président[1] de service de remplacement France, producteur de maïs dans les Pyrénées-Atlantiques

Pourquoi avoir choisi le thème « Les services de remplacement, créateurs de valeurs » pour votre congrès national ?

Notre réseau est aussi diversifié que le sont nos territoires : entre un département à tendance céréalière et un autre fort en élevage, les raisonnements sont différents. La difficulté est donc de s'organiser pour que chacun puisse trouver sa place. Pour cela, depuis ma nomination, je me suis appuyé sur nos valeurs de base, ce qui fait notre mission. Nous sommes une association à but non lucratif, on est là pour le bien-être des agriculteurs et de nos adhérents. Et c'est valable pour nos bénévoles, nos personnels administratifs et nos agents de remplacement. Les ateliers qui ont eu lieu lors du congrès, un moment clé d'échange avec le réseau, sont venus de cette idée. On essaie d'être toujours en mouvement, c'est important car nous sommes la seule fédération en France à agir sur le remplacement de chefs d'entreprise.

Vous avez également lancé votre feuille de route nationale : sur quoi porte-t-elle ?

Elle est issue d'un travail amorcé il y a quatre ans, sur la prospective de notre structure. Nous avons étudié trois thématiques avec le réseau, trois points à améliorer : être mieux reconnus sur un plan politique, au niveau national et local ; développer le cadre régional, car le national est de plus en plus sollicité et malheureusement on ne peut pas croître comme on le voudrait ; et renforcer la qualité de service. Pour ce dernier point, l'idée est de récolter des données qualitatives pour les mettre en perspective ainsi que d'organiser et de faire vivre une communauté des services de remplacement. Nous avons en effet de plus en plus de mal à recruter ; cela permettrait de garder le contact avec les anciens, d'être au courant de ce qu'il se passe, de garder un vivier d'agents, de bénévoles ou d'élus. Lors du congrès, nous avons présenté une synthèse de toute cette réflexion et nous avons priorisé certains axes afin de faciliter la prise en main dans les départements. L'idée est que chacun pioche ce dont il a besoin et le mette en œuvre sur son territoire. Nous partagerons ensuite les résultats avec le plus grand nombre pour faciliter les évolutions. D'autres axes pourront se dégager au fil du temps. Il y a du travail et le monde agricole change très vite. L'avenir est incertain. Il faut anticiper tous les scénarios pour assurer notre mission.

Concernant la valorisation, quelles actions sont menées ?

Nous sommes une association reconnue d'utilité sociale. Nous avons fait la demande pour être reconnus d'utilité publique. Cela nous permettrait de passer un échelon supplémentaire dans la reconnaissance par les pouvoirs publics, en faisant valoir le fait que nous permettons la continuité du travail dans les exploitations agricoles, ce qui assure ainsi la production alimentaire.

Par ailleurs, aujourd'hui, lorsque, par exemple, un agriculteur décède subitement et que personne n'est en capacité de prendre sa place, nous sommes contactés par le réseau agricole, voire par des responsables locaux comme les préfets, pour intervenir. Cependant rien ne nous garantit d'être payés à l'issue de cette mission, un problème de plus en plus fréquent. Nous réfléchissons avec la MSA, Groupama et la FNSEA à la mise en œuvre d'un protocole national pour faire face à ce genre de situation. Nous travaillons également sur une proposition de passerelle entre les groupements d'employeurs et les services de remplacement, aujourd'hui juridiquement impossible.

Lorsqu'on sait que d'ici dix ans la moitié des exploitants partira à la retraite et qu'il n'y a qu'un remplacement pour quatre départs, l'enjeu est majeur. Mais pour cela, il faut que nous soyons écoutés et reconnus. Nous allons d'ailleurs organiser notre premier concours national des agents de remplacement à l'occasion de Terres de Jim, le 10 septembre prochain. Une belle opportunité de faire connaître le métier et pourquoi pas de susciter des vocations.

Propos recueillis par Marie Molinario

(1) Son mandat s'est terminé le 21 juin dernier. Christophe Haas lui a succédé, lire en p. 17.

© Franck Beloncle/CCMSA Image

Détection de la crise suicidaire

« Je pense mettre fin à mes jours »

Le mal-être en agriculture n'est pas un phénomène nouveau mais il continue de susciter l'émoi et de déboucher sur une prise en main préventive et coordonnée du sujet. Le 15 juin dernier, les partenaires se réunissent à la maison des chambres d'agriculture, avec pour enjeu majeur, la détection de la crise suicidaire.

« Je pense mettre fin à mes jours. » Un peu plus d'un an après la remise des rapports parlementaires Olivier Damaisin, portant sur l'identification et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté et la prévention du suicide, et Françoise Férat – Henri Cabanel, sur les moyens mis en œuvre par l'État en matière de prévention, d'identification et d'accompagnement des agriculteurs en situation de détresse, le suicide en milieu agricole fait l'objet d'une attention coordonnée. C'est ainsi que la journée « Mal-être en agriculture : parlons-en ! » se déroule, le 15 juin dernier, à Paris, sous la bannière fédératrice des partenaires concernés : chambres d'agriculture France, coopération agricole, fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Jeunes agriculteurs et MSA.

C'est aussi à ce titre que la première intervention, très symptomatique, évoque le travail partenarial. « *Je pense*

> ***Les agriculteurs ne demandent pas d'aides : il faut aller vers eux, là où ils se terrent.***

mettre fin à mes jours. » Ce sont les mots prononcés par un jeune, engagé dans un projet de reprise d'une exploitation laitière hors du cadre familial. Pendant cinq ans, il évolue dans un climat humain qui se dégrade peu à peu, jusqu'à la malveillance et l'absence de communication. Des mots relatés par David Herrscher, président de la MSA d'Alsace, pour en avoir été le destinataire. Des mots qui ne devraient jamais laisser personne indifférent ou démuni. L'élu du régime agricole oriente alors le jeune homme vers la cellule Réagir, pilotée par la MSA d'Alsace et les chambres d'agriculture départementales. Pour répondre à la diversité des situations de fragilité, ce dispositif met en branle un accompagnement technico-économique et social avec l'aide d'autres organisations professionnelles : syndicats, assureurs, banques, centres de gestion, organismes stockeurs, etc. *« Une approche à 360 degrés. »*

Mis en place dans tout le réseau des chambres d'agriculture, il participe de la détection des situations de mal-être, entre autres. Ce service, gratuit en Alsace, a permis d'accompagner 1 300 personnes. Il vient compléter le numéro Agri'écoute (09 69 39 29 19, prix d'un appel local), enrichi depuis novembre 2021 d'une plateforme (agriecoute.fr). Celle-ci offre la possibilité de bavarder en ligne ou de prendre rendez-vous avec un psychologue, de consulter des fiches et de recueillir des conseils sur la santé mentale. Chaque organisme du régime agricole dispose d'une cellule pluridisciplinaire de prévention composée d'un psychologue et de professionnels de la MSA : un médecin du travail, un assistant social et une personne chargée de prévention santé. Par ailleurs, le réseau santé-sécurité au travail de la MSA intervient dans la prévention primaire des risques psychosociaux des exploitants agricoles par la démarche « Et si on parlait travail ? ».

Ces dispositifs assurent une prise en charge précoce sur le volet humain, sanitaire et social de la détresse des agriculteurs. Un point essentiel sur lequel reviennent différentes personnes présentes dans l'assistance, qui rappellent que toutes les situations de mal-être ne relèvent pas de difficultés économiques. Mais pour tous, la détection est au cœur de l'enjeu. Les sentinelles de la MSA y concourent largement : accompagnées par des psychiatres et psychologues pendant trois jours, elles sont formées au repérage, à l'évaluation et à l'orientation de la crise suicidaire. Elles sont susceptibles d'aborder cette question délicate avec la personne en état de souffrance. Elles évoluent toutes dans l'environnement direct de l'agriculteur et veillent à l'inciter à se manifester. *« Il existe aussi un débat culturel,* intervient Philippe Panel, président de la MSA Auvergne, *qui consiste à porter le message suivant : "l'échec, c'est possible !" Et faire entendre à l'agriculteur qu'il a la possibilité d'abandonner son métier plutôt que de sacrifier sa vie. »*

« Je pense mettre fin à mes jours. » Ce ne serait pas ainsi que Karine Argoud-Puy, éleveuse de chèvres à Corrençon-en-Vercors, verbaliserait son mal-être. *« Mon exploitation fonctionnait très bien, j'avais simplement un problème de charge de travail et de charge mentale. J'accumulais les heures de travail, je gérais une paperasserie débordante et je m'occupais de mon fils victime d'un accident de ski. Pour moi, c'était normal. Je ne me sentais pas légitime de me faire aider,* explique-t-elle. *Mais le jour où une assistante sociale de la MSA m'a annoncé que ce n'était plus possible, j'ai compris que cela faisait dix ans que j'étais en survie et je me suis effondrée. »* Les trémolos dans la voix l'attestent : il était grand temps pour Karine d'avouer son mal-être, de s'autoriser à accepter un arrêt de travail pour maladie, *« même si, pour un exploitant, cela reste un leurre ». « Les agriculteurs ne demandent pas d'aide : il faut aller vers eux, là où ils se terrent »,* constate-t-elle.

D'où l'importance du maillage territorial. Un rôle dévolu à Daniel Lenoir, coordinateur national de la feuille de route « prévention du mal-être et accompagnement des populations agricoles en difficulté », qui assure la mise en place de la nouvelle gouvernance avec la création, dans chaque département, d'un comité départemental dédié au mal-être agricole. Cette mesure permet de décliner l'approche territorialisée au plus près des situations locales. *« Le suicide n'est pas une fatalité : quand on en a envie, on peut sauver des vies »,* conclut le Dr Fabrice Jollant, psychiatre.

Franck Rozé

Redressement judiciaire : un outil de gestion

« Toutes les situations de mal-être ne relèvent pas de procédures judiciaires,* explique Valérie Berton, conseillère d'entreprise du réseau d'écoute et de solidarité en agriculture (Résa) et du dispositif Réagir de la chambre d'agriculture des Deux-Sèvres. *Cependant, le redressement judiciaire est un outil de gestion qui permet de reconstituer la trésorerie et d'étaler la dette sur quinze ans au maximum. Dans le département, nous accompagnons une vingtaine de procédures judiciaires par an, essentiellement des redressements et quelques liquidations. Ces procédures sont mal-aimées : il existe beaucoup de préjugés à déconstruire. L'obligation de publicité dans la presse locale, l'audience à huis-clos et le regard des pairs sont difficiles à vivre. Notre suivi nécessite du temps et de l'écoute. Il passe par l'explication et le montage des dossiers (entre 100 et 150 pages). »

© Thierry Borredon/CCMSA Image

Concours Le Pré vert

Raconte-moi ton village

Le 3 juin, les lauréats de la 11e édition du Pré vert, concours organisé par la MSA visant à sensibiliser et responsabiliser les jeunes ruraux à leur citoyenneté, se sont retrouvés à Paris pour recevoir leurs prix. Au pied de la tour Eiffel, 149 jeunes et leurs enseignants venus de toute la France ont embarqué à bord du *Diamant II*, un bateau-mouche, pour une croisière dont ils se souviendront longtemps. Cette année, les élèves de la 6e à la 3e ont planché sur les thèmes de l'intergénérationnel et de la lutte contre les discriminations.

« C'était comment avant ? » Pour cette édition des retrouvailles, les participants sont partis à la rencontre de leurs aînés afin de découvrir l'histoire de leur village. Objectif : interviewer un ou plusieurs témoins et réaliser un podcast de 15 minutes. Un long travail récompensé non seulement par un prix, une visite parisienne, mais aussi par des liens tissés avec les personnes âgées et entre les élèves eux-mêmes. Et une manière de se réapproprier son histoire familiale pour certains. Les neuf projets lauréats, dont quatre Auvergnats, sont repartis avec 1 000 euros et un séjour dans un village vacances AVMA pour le prix coup de cœur.

Les classes de 6e et 5e

1er prix : Les mines de Commentry (collège de Commentry, MSA Auvergne)

« C'est important de savoir d'où l'on vient pour arriver à façonner sa propre vie. » C'est ainsi que commence le podcast. La jeune voix évoque ses arrière-grands-parents, engagés à la mine dès 1946. Pour en savoir plus sur les conditions de travail des ouvriers, les élèves de 6e, qui participaient pour la première fois au concours, ont rencontré Mireille, ancienne enseignante, et François, qui était forgeron. *« Dans notre récit, nous racontons l'histoire de la mine, la forge et l'immigration. »* Pénibilité, accidents, travail des enfants, immigration polonaise, puis espagnole, italienne… *« À partir de 1957, il y a une évolution de la société et une automatisation des outils de travail. Quand je suis entré à la forge, un peu plus de 500 personnes y travaillaient encore »,* témoigne François au micro des journalistes en herbe. *« Cela leur a beaucoup plu,* raconte Valérie Balichard, professeure documentaliste. *L'idée était de faire en sorte que les enfants s'approprient cette histoire et ce patrimoine. C'est aussi une façon différente de travailler avec les familles et de les impliquer. »* Adélaïde et Lilou, 12 ans, confirment : *« Aujourd'hui nous connaissons davantage notre ville et nos camarades. Nous sommes plus solidaires ! »*

2e prix : Un cimetière caché sous la cour d'école (collège d'Espira-de-l'Agly, MSA Grand Sud)

La classe de 6e a échangé avec Pierre, élève il y a soixante-dix ans, qui leur a parlé de la vie du collège qui célèbre son centenaire. Au cours de la discussion, il leur a dévoilé qu'au fond de la cour se trouvait autrefois… un cimetière. Ils ont évidemment voulu en savoir plus. *« C'était une légende,* explique Louis. *Notre collège était habité par des religieuses avant ; quand elles mouraient, elles étaient enterrées dans un cimetière à côté. Mais il a été déménagé. »* Fin du mystère !

La tour Eiffel est immotalisée dans les têtes et dans les photos.

Photos : Thierry Borredon/CCMSA Image

3e prix : Les fêtes traditionnelles de Besse (collège de Besse-et-Saint-Anastaise, MSA Auvergne)

« C'est comme si on était remonté dans le temps, ce n'est pas tous les jours qu'on nous raconte comment c'était avant. » Les jeunes du club presse ont fait des recherches sur leur commune et ont choisi de s'intéresser aux fêtes de rue traditionnelles locales (la Bavajade). Ils ont interrogé l'ancien maire de la ville sur les origines de ces manifestations et les animations organisées à cette occasion.

4e prix : La transhumance et la vie en estive (collège d'Aspet, MSA Midi-Pyrénées Sud)

Avec ce projet, la classe de 5e s'est intéressée à la tradition de la transhumance et la vie en estive, pratiquée dans leur village de Haute-Garonne. À travers les différents témoignages de personnes qui l'ont vécue et la pérennisent, ils ressuscitent cette pratique ancestrale. Familles rurales, qui a remis le prix aux lauréats, a décidé d'ajouter 600 euros à leur récompense.

Les classes de 4e et 3e

1er prix : L'usine Girodon de Saint-Siméon (lycée de Saint-Siméon-de-Bressieux, MSA Alpes du Nord)

Habitués du podium, les ados isérois sont venus en nombre à Paris. Les élèves de 4e ont retracé l'histoire de l'ancienne usine textile de leur village. Ils ont pour cela interrogé la personne chargée de la préservation du patrimoine de la mairie ainsi que deux anciens ouvriers. Leur podcast se penche particulièrement sur la question du travail des femmes.

2e prix : La tradition des bals à Trévières (collège de Trévières, MSA Côtes normandes)

« Comment se rencontraient nos aînés ? Dans les bals, les fêtes de village, au cinéma… » La classe de 3e a questionné sept personnes qui ont passé leur jeunesse au village pour découvrir comment ils vivaient il y a 50 ans, leurs loisirs, la vie sociale… et les comparer à aujourd'hui. Les jeunes travaillent parallèlement sur un film traitant de la reconstruction d'après-guerre.

3e prix : Les hirondelles de Mauléon Soule (lycée agricole de Mauléon-Licharre, MSA Sud Aquitaine)

La classe de 4e évoque, dans son podcast, l'histoire des « hirondelles ». Ces jeunes femmes migraient chaque année, à l'automne, du Pays basque espagnol au Pays basque français pour venir travailler dans les fabriques d'espadrilles de leur ville. Conditions de vie, métier, migration… Les collégiens ont notamment interrogé le fils de l'une d'elles ainsi qu'une ancienne ouvrière française et visité une usine.

4e prix : La mine de Messeix (collège de Bourg-Lastic, MSA Auvergne)

Les membres du club média se sont eux aussi penchés sur les anciennes mines, point central de la vie et de l'économie de ce territoire des Combrailles jusqu'en 1988. Pour comprendre leur importance et leur disparition au fil du temps, les jeunes interrogent un ancien mineur, grand-père de l'une des élèves, et une ancienne employée. Ils racontent les conditions de vie et de travail de l'époque. *« Un devoir de mémoire très émouvant »,* selon leur enseignant.

Prix coup de cœur

L'ancien centre-ville de Saint-Léopardin (maison familiale rurale de Saint-Léopardin-d'Augy, MSA Auvergne)

« Nous avons échangé avec des natifs du village pour savoir comment c'était avant, explique Lucas, élève de la classe de 3e. *Notre école et notre internat sont séparés. Pour s'y rendre, on passe par une route et on s'est demandé ce qu'il y avait avant. »*

« C'est un chemin qu'ils empruntent quatre fois par jour, raconte Pascale, monitrice à la MFR. *Les anciens nous ont parlé des métiers et commerces de l'époque. On a passé de bons moments avec eux. On a partagé un repas ensemble. »* Dans leur récit, ils s'imaginent la vie dans le centre commerçant cinquante ans en arrière et le comparent au centre-ville actuel de cette commune de 350 habitants.

« En tant qu'ancien, on entend toujours dire qu'on apporte beaucoup aux jeunes, insiste Jean-Pierre Laroche, président de Générations Mouvement en leur remettant leur prix. *Mais les jeunes nous apportent beaucoup aussi. »*

Marie Molinario

Sur le web
Retrouvez les podcasts sur la chaîne YouTube de la MSA

© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

Du champ à l'assiette

Bien manger, c'est tout un art

Privilégier une meilleure alimentation chez les jeunes, lutter contre l'obésité, contre le gaspillage ou reconnecter agriculture et alimentation dans les territoires font partie des objectifs du programme « Du champ à l'assiette » mis en place par les délégués MSA de l'échelon local Brenne – Val de l'Indre. Inscrite dans un vaste ensemble d'une dizaine d'ateliers et formations, la journée parisienne du 17 mai est ainsi l'occasion pour des élèves en CM de relever un défi. Capital !

Ils sont partis de leur commune de l'Indre à 6 h 30. Ils arrivent en file indienne le long des trottoirs du 20e arrondissement parisien à 11 h 30.
Pénétrer le cœur de la capitale en bus leur *« a pris autant de temps que parcourir les quelque 110 kilomètres séparant notre point de départ de Romorantin-Lanthenay »*, précise amusée Patricia Keller, présidente de l'échelon local Brenne – Val de l'Indre de la MSA Berry-Touraine.
Un ralentissement dû à quelques supporters du PSG agacés de voir le car, floqué aux couleurs de la Berrichonne et emprunté pour l'occasion, pénétrer leur territoire ? Non, juste le trafic d'un mardi comme les autres à Paris.
Mais ils sont là, au milieu des bâtiments de la rue Stendhal qui semblent hésiter entre façades haussmanniennes et architecture contemporaine. Sac sur le dos, casquettes ou chapeaux vissés sur la tête, baignée d'un magnifique soleil à la chaleur estivale, la ribambelle d'enfants à peine dissipée arrive à bon port. L'ambiance fleure bon le voyage scolaire et son esprit détente.
Ils, ce sont les élèves de CM de l'école de Migné, une commune rurale de la région Centre-Val de Loire, accompagnés de parents, de leur maître d'école, d'élus locaux et d'Étienne Buchmann, chargé d'animation vie mutualiste à la MSA Berry-Touraine.
Ce dernier est l'un des principaux artisans du projet « Du champ à l'assiette » dont l'enjeu est d'*« accompagner les dynamiques de défense d'une alimentation de qualité et durable pour tous. Libérer l'imagination pour réinventer les rapports à l'alimentation et à la qualité des modes de vies. »* Pour réaliser ce défi, les petits plats ont été mis dans les grands, excusez du peu : 45 écoliers de la maternelle au primaire concernés, mobilisation d'un territoire, la Brenne, initiative s'étendant à l'année scolaire et mêlant à son programme, participation et initiations artistiques et, même, privatisation d'une rue du 1er arrondissement de Paris !
La première étape de leur parcours parisien est une microferme urbaine agroécologique enclavée entre le cimetière du Père-Lachaise et la porte de Bagnolet : Le

paysan urbain. Un oxymore pour nos Mignons (le gentilé de Migné).
Et l'on pourrait se demander si parler agriculture urbaine à des gamins dont 25 % sont issus directement de familles agricoles et dont plus de 90 % vivent sur le territoire rural du parc naturel régional (PNR) de la Brenne, ne revient pas à expliquer à un technicien de formule 1 comment fonctionne un monocylindre ? Évidemment, le but n'est pas de leur montrer qu'une salade ne pousse pas directement dans un sachet mais *« que la ferme n'est pas forcément installée que chez nous,* précise Étienne Buchmann. *Ils ont vu que l'on pouvait l'inscrire dans la ville. Et surtout, c'est un exemple de circuit court ! »* Le circuit court, l'un des piliers de la démarche « Du champ à l'assiette » qui s'inscrit dans une réflexion autour de la souveraineté alimentaire et de la dynamique de territoire.
Depuis 2017, la Brenne a initié sa propre politique d'approvisionnement de produits agricoles en local pour alimenter les cantines scolaires. Et en mai, lors de l'animation « J'invite papi ou mamie à la cantine », les élèves n'étaient pas peu fiers de partager un repas 100 % local avec leurs grands-parents.
Poursuivant leur visite guidée par Ariane Gaumont, la coordinatrice pédagogique, les enfants arrivent devant le poulailler. Citadins ou ruraux, techniciens de formule 1 ou pas, les enfants restent des enfants. Et les animaux, surtout ceux de la ferme, exercent toujours le même attrait sur eux. *« Nous avons installé un poulailler dans leur école,* explique Sébastien Garnier, un élu du PNR. *Ils leur donnent les déchets de la cantine et elles pondent des œufs qui les nourrissent. Ils ont compris ainsi que les déchets de notre nourriture en amont nous ravissent les papilles en aval ».* Une parfaite démonstration de circuit court mais également de lutte contre le gaspillage. Un autre des thèmes majeurs de ce projet. La prise de conscience se fait par l'expérience. Pour preuve, suite à l'installation du poulailler et à l'approche du week-end, l'une des préoccupations dans les classes était de savoir qui allait s'occuper des poules.

Le premier pas vers la citoyenneté

« Le rapport à l'animal responsabilise, c'est un premier pas vers la citoyenneté. L'objectif est de faire comprendre aux enfants qu'ils sont les futurs citoyens de leur territoire. Ils peuvent changer les choses par leur manière de vivre, de consommer, de manger. »
En parlant de manger… Quelques ventres commencent à gargouiller et des yeux à fixer les aiguilles de la montre. *« À l'école, nous serions déjà à la cantine ».*
Il est temps de laisser les terres agricoles parisiennes pour reprendre le bus. Direction la Villette où les attendent la Cité des sciences et de l'industrie ainsi que son exposition *Banquet*. Au menu : un parcours immersif, imaginé par le chef Thierry Marx, qui explore les sciences se cachant derrière la confection, la dégustation et le partage d'un repas d'exception.
Mais avant, le casse-croûte ! Les papiers d'aluminium se froissent, les cellophanes se fendent et les paquets de chips craquent. Stéphane, l'instituteur, fait le tour des popotes, s'enquérant de la provenance des produits qui composent les sandwichs. *« Quoi ? Ce n'est pas du fromage de chez nous ? ! Privés de récré jeudi ! ».* Sourire des enfants. Pour lui, c'est filet de brochet fumé. *« Je l'ai pêché ce week-end dans le cours d'eau qui traverse mon terrain ».* Question circuit court et ancrage dans le territoire, c'est un maître pour ses élèves. Il est 15 heures rue Française. Au numéro 3, ça s'active. En haut, de charmantes personnes aux tenues étranges fourmillent au milieu d'objets ou de concepts tout aussi baroques. En bas, Patricia Keller tartine. Entre les deux, Étienne se débat avec un barnum, des affiches et des kakémonos au milieu de sa rue privatisée. Pas de temps à perdre. Il lui faut décorer les 120 mètres de la voie, désormais piétonne, aux couleurs de la Brenne, de la MSA et des partenaires avant que les enfants n'arrivent. Déjà retentissent leurs pas et leurs exclamations de joie. Ils ont adoré l'exposition mais c'est surtout la vue de Bonnie, les attendant sur le pas de la porte, qui déclenche leur enthousiasme. La petite silhouette qui affiche un large sourire disparaît soudain sous un déluge d'affection.
Bonnie Tchien Hwen-Ying, artiste performeuse, créatrice de la galerie rue Française, a découvert la Brenne en s'y baladant. Elle y a établi sa résidence secondaire et investi l'ancienne boucherie de Migné qui devient Boucherie, un centre d'art performatif.
« Notre présence à Paris est liée à la connexion entre rue Française et Boucherie, explique Étienne. *Nous avons souhaité développer un axe santé-culture afin d'initier un changement de comportement en matière d'alimentation. En début d'année nous avons demandé à Bonnie si elle voulait travailler avec nous sur les ateliers. Elle a proposé de monter une exposition dans l'esprit de Marcel Duchamps à partir d'objets liés à l'alimentation. Les élèves ont ainsi pu s'exprimer au niveau artistique et ils ont animé le vernissage en présence des habitants du territoire. » « Maintenant nous vous proposons de connecter le rural avec Paris »,* suggère alors Bonnie.
Et durant deux heures, dans une galerie et une petite rue parisienne, deux mondes vont se rencontrer : le concret et l'abstrait. Des enfants et des performeurs. Chez une des artistes, le salé et le sucré deviennent des élastiques colorés dont les enfants, dans une chorégraphie savamment orchestrée, tirent les ficelles. Pour deux autres, les aliments prennent voix et s'offrent en représentation aux gamins parfois un peu perdus mais toujours attentifs. Aussi attentifs que le sont les spectateurs lorsque la petite chorale de Mignons entonne un chant composé pour l'occasion.
« Ce sont eux qui ont écrit les paroles, je ne suis pas intervenu », introduit leur maître d'école.
Il y est question d'aliments sains, d'environnement, de solidarité, d'égalité, de fraternité. *« Nous voulons faire de nos enfants des citoyens éclairés, l'alimentation c'est presque un prétexte »,* souffle un parent.
Un prétexte qui reste un enjeu de santé publique majeur mais aussi créateur de moments de convivialité. Comme celui que vont initier les élèves en passant du chant à l'assiette, fiers de faire déguster les deux cocktails végétaux qu'ils ont élaborés lors d'un atelier mais aussi le Valençay et le Pouligny Saint-Pierre, un vin et un fromage de chèvre AOP. Ils mettent ainsi à l'honneur leur travail, celui des producteurs et celui de toute la Brenne mobilisée autour de ses enfants pour qu'ils deviennent acteurs de leur alimentation, de leur territoire et de leur vie. Un cercle vertueux en somme.

Frédéric Fromentin

© Franck Rozé/Le Bimsa

Journées nationales de l'agriculture

Anna : super-@gricultrice

Plus de 900 sites participant à la manifestation, plus de 100 000 visiteurs, et quelque 32 millions de personnes touchées par la communication sur les réseaux sociaux : la deuxième édition des journées nationales de l'agriculture, qui s'est tenue du 18 au 20 juin sur l'ensemble du territoire, a fait florès. Au-delà des chiffres et de l'événement, des hommes et des femmes qui s'investissent au quotidien. Rencontre avec l'une d'elles, exploitante et déléguée de la MSA de Franche-Comté, dans le Doubs : Anna Boucard. Ébouriffante !

À quoi pensez-vous en vous réveillant le matin ? *« Je pense que je me lève pour nourrir la planète »,* confie Anna Boucard. Le thème de la superhéroïne est planté. Et tout de suite après vient, des semences dans les yeux, ses pépites à elle : *« Je me demande ce que je vais pouvoir poster sur les réseaux sociaux pour valoriser l'agriculture ! ».* On tient là nos superpouvoirs. Elle est présente sur Instagram, Facebook et Twitter (elle manie moins bien LinkedIn mais elle n'a pas renoncé). Dans quelques milliers d'années, quand des anthropologues mèneront des recherches sur notre civilisation, ils tomberont peut-être sur les fossiles du premier spécimen d'humain augmenté. Anna concourt en bonne place pour devenir la future Lucy.

Autant évacuer le sujet tout de suite, foin du pathos : si Anna est bien pourvue d'une panoplie de « dons » que nous allons découvrir, elle est aussi atteinte du poumon du fermier, depuis 2016. Cette maladie, connue également sous les noms d'alvéolite allergique extrinsèque ou plus généralement de pneumonite d'hypersensibilité, est ordinairement causée par la respiration de poussières de foin

moisi, de paille, de maïs, d'ensilage, de céréales, de grains et de tabac, entre autres. L'équivalent de la kryptonite, ce matériau imaginaire utilisé par les ennemis de Superman pour lui nuire. *« C'est en courant après une vache que je me suis rendu compte que je n'avais plus de souffle. J'ai beaucoup perdu de ma force musculaire. Les journées chaudes, je reste cloîtrée à la maison. »* Ce qui n'empêche pas notre *Wonder* fermière d'être partout (don d'ubiquité).

À 53 ans, avec son mari Jean-François, Anna est à la tête d'une exploitation en polyculture élevage de 120 hectares — à Bournois, dans le Doubs — sur laquelle batifolent 42 vaches de race montbéliarde. Leurs 420 000 litres de lait par an sont transformés par la fromagerie de Clerval en emmental grand cru label rouge — *« une fabrication artisanale au lait cru pour donner un fromage à trous avec des saveurs d'autrefois »,* dit la publicité — et en Comté. Après avoir été pompiste, entre autres, elle reprend l'exploitation de ses beaux-parents en 2004. Aujourd'hui, elle opère en agriculture raisonnée et elle dit : *« C'est un métier qui n'est pas reconnu à sa juste valeur, sans compter les rapports avec le voisinage : les gens pensent que quand on arrose dans les champs tôt le matin, c'est pour se cacher. Non ! C'est pour préserver la biodiversité. Nous n'apportons à la plante que ce dont elle a besoin, comme nous quand nous allons chez le médecin. Et pour les animaux, c'est comme pour les êtres humains : les antibiotiques, c'est pas automatique ! Malgré tout, cela reste un beau métier : enrichissant, polyvalent. »* (don de positivité).

Quelle personnalité admirez-vous ? *« Moi-même ».* Don de je-me-la-pète ? Pas du tout ! Il faut entendre Anna le dire avec naturel et spontanéité. En fait, elle assume. Personne n'est venu la chercher pour lui demander de se présenter comme candidate aux élections de la MSA, il y a 12 ans. *« Je m'apercevais que les gens rencontraient des difficultés et qu'il fallait les aider »* (don de solidarité). Si elle s'est investie de nombreuses fois dans les actions de terrain — 923 bonnets vendus sur Internet et un euro reversé pour chaque à l'association Oncodoubs dans le cadre de la campagne de sensibilisation au dépistage du cancer du sein Octobre rose, par exemple — elle regrette cependant son manque de visibilité en tant qu'élue du régime agricole (le don d'invisibilité ne fait pas partie des capacités des superhéros de ce genre). Elle milite pour une amélioration de la relation client. Pour la remontée des situations particulières à la MSA de Franche-Comté, elle utilise un équipement de sa panoplie : le SMS à l'animateur de l'échelon local, qui transmet aux services techniques compétents !

L'exploitante de 53 ans accueille une joyeuse ribambelle d'élèves de CM1-CM2 de l'école de Fallon, village de Haute-Saône.

© Franck Rozé/Le Bimsa

> ***Les gens pensent que quand on arrose dans les champs tôt le matin, c'est pour se cacher. Non ! C'est pour préserver la biodiversité***
>
> —
>
> **Anna Boucard,** exploitante dans le Doubs.

Elle est très active dans trois groupes privés de femmes sur Facebook : *« La parole des agricultrices se libère. Il y est aussi beaucoup question d'entraide. »* Récemment, Anna a ouvert un site en ligne, Agricultrice solidaire [1], étendu aux hommes (don d'initiative). Elle permet à chacun de témoigner de sa solidarité en achetant casquettes, bonnets, doudounes, mugs, tee-shirts, blousons… à l'effigie d'agricultrice ou agriculteur solidaire. Enfin, Anna, comme beaucoup de superhéros, se drape d'une cape : elle est aussi l'ambassadrice de l'association #agridemain, *« premier mouvement rassemblant les principales organisations professionnelles du secteur agricole autour d'une vision commune de l'agriculture »,* selon le site Internet dédié. Ainsi, elle s'engage notamment à exercer son métier en valorisant des modes de production et d'élevage durables et responsables. C'est à cet instant précis que l'on aperçoit se profiler à l'horizon la joyeuse ribambelle des élèves de CM1-CM2 de l'école de Fallon, le village d'à côté. Anna avait annoncé leur venue (dons de supervision et de superaudition). Le temps est au beau fixe (don de contrôler la météo). La visite de la ferme va pouvoir débuter. Ce n'est que le début d'un week-end de portes ouvertes surhumaines organisées dans le cadre des journées nationales de l'agriculture, avec pour compagnon d'armes, la MSA de Franche-Comté : présente aux côtés d'Anna, telle Robin auprès de Batman, pour l'accompagner dans l'organisation et pour faire de la prévention sur les cancers, les risques respiratoires (réseau pathologies respiratoires agricoles national – avec un médecin du travail), les risques solaires et la maladie de Lyme.

Franck Rozé

(1) goodyfan.com/agricultrice-solidaire

Sur le web
https://youtu.be/da568u8h8fI

RENCONTRES

Sylvain Weber, élu MSA

« Ce qui me tient à cœur, c'est mon territoire »

© DR

Sylvain Weber est maire de Zollingen, membre du conseil municipal de Sarrewerden et élu MSA en Alsace depuis 2020 sur l'échelon local Drulingen-Saverne. Cet exploitant agricole de 37 ans est très impliqué dans la vie de son territoire. Pour lui, le plus grand défi dans les années à venir concerne l'installation et l'accompagnement des jeunes en milieu rural. Pour le relever, il compte sur l'ouverture d'une microcrèche en lien avec MSA services.

Quel est votre parcours et quelles sont les caractéristiques de votre territoire de vie ?

Je suis passé par un BTS alors que je n'étais pas du tout prédestiné à ça. Mes parents ne voulaient pas que je sois agriculteur. Je suis resté sur ma position et je suis allé jusqu'au bout.

Je suis éleveur depuis 2009. C'était ma destinée. J'habite à Zollingen et je me suis installé avec mon oncle sur une exploitation en vaches laitières et vaches allaitantes.

L'Alsace Bossue est un territoire assez vieillissant. L'industrie y est développée, on y trouve beaucoup d'agriculture, mais nous n'arrivons pas à retenir nos jeunes. La population baisse et a tendance à partir vers les grandes villes, nous laissant des villages un peu en désolation.

Quel est votre rôle en tant qu'élu à la MSA d'Alsace ?

Mon rôle en tant qu'élu est de faire le lien entre les adhérents et la MSA, faire remonter leurs problèmes rencontrés sur le terrain, veiller à leur bien-être, signaler lorsque l'un d'entre eux fait face à une situation de détresse.

Pour remplir ma mission, la MSA d'Alsace m'accompagne au cours de mon mandat, par le biais de différentes réunions que nous avons à l'échelon local, dans notre canton de Sarre-Union. Nous rencontrons beaucoup les acteurs locaux, comme le lycée de Bouxwiller, avec lequel nous avons mis en place un partenariat. La MSA accompagne énormément les jeunes dans leur projet de vie. Nous travaillons également en collaboration avec les membres du bureau de l'échelon local, dans le but d'améliorer nos pratiques et méthodes mais aussi notre communication avec les adhérents car ces derniers ont tendance à penser qu'ils sont juste là pour payer leurs cotisations et ne voient que très peu le retour de leurs contributions. Pourtant, grâce à la MSA, nous disposons d'une très bonne couverture sociale, d'un soutien aux aînés lors du départ en retraite et de l'accompagnement des futures générations. Il y a aussi tous les dispositifs et actions de solidarités mis en place.

Via ce mandat, j'espère pouvoir contribuer à l'essor de mon territoire, mettre ma pierre à l'édifice, et participer à l'amélioration des compétences de la MSA.

Quelle action avez-vous mise en place ?

Mon grand cheval de bataille est l'engagement de la MSA auprès de la petite enfance.

Dans le cadre de mon mandat d'élu à la MSA d'Alsace, et en tant qu'élu à la commune, mon projet est d'ouvrir une microcrèche dans notre village de Sarrewerden afin de retenir nos jeunes.

Le résultat de cette action est déjà là aujourd'hui, un partenariat avec la MSA et la commune a été mis en place. La construction des locaux est en cours et la MSA devrait les intégrer d'ici mars 2023 pour accueillir nos premiers enfants. Ce qui me tient à cœur, c'est mon territoire. J'espère le promouvoir au mieux et faire en sorte que les jeunes qui en sont originaires y restent.

Le message que je veux transmettre aux jeunes générations, c'est : *« Osez ! Lancez-vous, n'ayez pas peur. Il y aura autour de vous des collègues avec un savoir-faire. Il suffit de prendre conseil auprès d'eux et de prendre le temps d'échanger »*. Il ne faut jamais hésiter à parler de ses problèmes parce qu'il y en aura toujours. On en a eu aussi. Le tout, c'est d'être accompagné pour pouvoir les surmonter. On trouvera des solutions ensemble.

Avec tout ce qui se passe dans le monde en ce moment, je n'ai pas vraiment peur pour l'agriculture. Il y aura des débouchés pour nos produits, j'en suis certain. Ce qui me préoccupe un peu plus, ce sont les exploitations vieillissantes, mais aussi les exploitants qui ne parviennent pas à trouver de repreneur. Ce sera toute la difficulté de demain : faire des installations de jeunes dans les prochaines années et les accompagner afin qu'ils arrivent à vivre de leur activité et qu'ils puissent pérenniser ces exploitations.

© DR

Maine-et-Loire

Changer d'horizon

Sortir de son quotidien le temps d'une journée ou d'un week-end, découvrir un métier aux multiples facettes et le milieu rural, c'est ce que proposent la MSA de Maine-et-Loire et ses élus à des étudiants angevins dans le cadre de l'opération MSA solidaire.

« Nous avons pensé aux étudiants d'université en situation d'isolement pendant la crise, nombreux à Angers », se rappelle Catherine Guilbaud, agent de développement social local à la MSA de Maine-et-Loire. L'idée de leur faire *« changer d'horizon »,* du nom de l'action mise en place avec les délégués du territoire, le temps d'une journée ou d'un week-end, est très vite adoptée. Ceux-ci peuvent recevoir un, deux ou trois étudiants, pour un ou plusieurs jours, faire découvrir leur métier, le patrimoine local, partager un repas, se balader... chacun propose des activités en fonction de ses possibilités et de ses envies.

Avec l'aide du centre communal d'action sociale de la ville, cinq étudiantes ont ainsi passé du temps avec trois élus et leur famille, parmi quinze volontaires exploitants et salariés prêts à ouvrir les portes de leur exploitation ou leur maison. Début février, Diossy, Gwendoline et Niclette, étudiantes en économie, se sont rendues à Marcé chez Patricia Arthus, élue au comité local Angers 6-7. Cette dernière s'occupe avec son mari de 270 bovins rouges des prés et de 180 hectares de prairies en agriculture biologique. Les trois jeunes femmes, originaires du Congo, de Centrafrique et du Sénégal, souhaitaient découvrir le système de gestion d'une exploitation, et partager du temps avec une famille. Elles ont été servies !

Accueil chaleureux, bonne humeur, partie de football avec les enfants, balade en forêt, sensibilisation aux enjeux des métiers agricoles ont animé leur journée. *« En nous ouvrant leur porte, on a goûté à leur travail et aux produits dont ils nous ont fait cadeau ! »* Un moment d'échange et une rencontre partie pour durer. Fin février, c'est Catherine Bonde, exploitante à Saint-Philbert-du-Peuple, élue au comité local Beaufort-en-Anjou-Longué-Jumelles, qui a accueilli Anna et Mathilde. Installée avec son frère, ils ont 60 vaches, 50 génisses, 32 hectares de maïs en ensilage, 2 hectares de plants de fraisiers, 6 de céréales et 26 de prairies. *« C'était dépaysant et instructif, avec un effet reposant, une sensation d'être parties en vacances mais sur une journée »,* racontent les deux étudiantes, l'une angevine, l'autre allemande. Elles ont participé à la traite, nourri veaux et vaches, visité une chèvrerie et rencontré des arboriculteurs. *« Parler de notre métier, des modes de consommation, de leurs attentes… On apprend la réalité de la vie de chacun, les difficultés et les bonnes choses »,* ajoute Catherine Bonde. Début mars, Anna a bénéficié d'une deuxième journée de découverte avec Claire Le Bronec, déléguée aux Rosiers-sur-Loire, du même comité local, avec qui elle a découvert Saumur.

« Malgré des a priori et la crainte de se retrouver seules dans une famille, les étudiantes ont exprimé combien cela a pu les aider à découvrir un autre quotidien, une autre culture. Certains, qui n'ont pas de proches présents sur le territoire et qui n'ont pas de lien avec d'autres camarades, sont demandeurs de ces temps pour sortir de l'isolement, constate Sandrine Samier, responsable de professionnalisation et relation école entreprise à l'université catholique de l'Ouest d'Angers, où sont scolarisées les participantes. *Je pense notamment que pour ces étudiants étrangers en mal d'intégration, c'est une vraie opportunité de faire connaissance avec des familles françaises et des acteurs locaux de nos terroirs. »* Un temps bénéfique pour se ressourcer que l'équipe d'action sociale de la MSA envisage de renouveler à l'automne.

Marie Molinario

Agriculteur non salarié

Un capital décès pour les proches

Les ayants droit de chefs d'exploitation, d'aides familiaux, d'associés et de collaborateurs d'exploitation ou d'entreprise agricole décédés après une maladie, un accident ou un suicide ont droit à un capital décès de 3 539 euros depuis le 1er janvier 2022. Les principaux points à retenir.

© Sylvain Cambon/CCMSA Image

Conditions relatives à l'assuré décédé

Seuls les assurés non-salariés agricoles (NSA) décédés alors qu'ils étaient actifs (chefs d'exploitation, collaborateurs…) ouvrent droit au versement d'un capital décès. En conséquence, ceux qui sont retraités, en raison de leur qualité d'inactifs, n'ouvrent pas droit à cette mesure. Autre condition à remplir par l'assuré décédé : la prise en charge des frais de santé au moment du décès doit être assurée par la MSA. Ces règles s'appliquent également pour les NSA pluriactifs, lesquels doivent exercer leur activité à titre principal. Dans ce cas, le régime des exploitants agricoles assure la prise en charge des frais de santé. Autre point essentiel, l'attribution du capital décès nécessite que l'ouvrant droit décédé soit affilié au régime de l'assurance maladie des exploitants agricoles (Amexa) depuis au moins un an. Cette durée est la même que celle liée au versement de l'indemnité journalière maladie.

Qui peut en bénéficier ?

Il y a deux catégories de bénéficiaires : celle dite « prioritaire » et celle « non prioritaire ». Dans le premier cas, il faut avoir été à la charge effective, totale et permanente du défunt au jour de son décès, que vous soyez de sa famille ou non. La qualité de personne prioritaire s'apprécie par les caisses de MSA à partir d'éléments concrets qui montrent que le poids financier de son entretien était bien supporté par le défunt. Les enfants à la charge indistincte des deux parents, mère et père, sont considérés comme des bénéficiaires prioritaires. Si les bénéficiaires prioritaires sont nombreux, le capital décès sera versé dans l'ordre de préférence suivant : au conjoint ou au partenaire de pacte civil de solidarité (Pacs), aux enfants à charge en l'absence de conjoint ou de partenaire de Pacs, aux ascendants en l'absence d'enfants à charge (père, mère ou grand-père, grand-mère)… et à toute personne parente (collatéral) ou non (concubin, cohabitant…) ayant la qualité de bénéficiaire à charge. Les bénéficiaires prioritaires ont deux mois à réception du courrier d'information relatif à l'attribution du capital décès pour exercer leur droit. Si le droit de priorité n'est pas invoqué dans ce délai imparti, le capital sera versé aux parents bénéficiaires non prioritaires (donc supposés ne pas être à la charge) dans l'ordre de préférence suivant : au conjoint ou au partenaire de Pacs, aux enfants en l'absence de conjoint ou de partenaire de Pacs et enfin aux ascendants.

C'est un amendement voté par les sénateurs le 12 novembre 2021 en faveur de la création d'un capital décès pour les agriculteurs qui a abouti à l'obtention de ce droit dont bénéficiaient déjà les salariés agricoles. Jusque-là les familles endeuillées ne pouvaient y prétendre. La prestation permet d'améliorer l'aide apportée aux proches particulièrement fragilisés lorsque la perte est due à un suicide. Ce droit correspond à l'article 98 de la loi de financement de la sécurité social (LFSS) pour 2022. Le décret n°2022-772 du 29 avril 2022 en détaille les modalités d'application.

Modalités de versement

La caisse de MSA, informée du décès de la personne non-salariée agricole, adresse aux bénéficiaires potentiels (les ayants droit connus), au plus tard dans le délai de deux mois suivant celui au cours duquel est survenu le décès, un courrier d'information relatif à l'attribution du capital décès et une attestation à remplir et à retourner. Cette lettre est établie conjointement par la CCMSA et par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Pour les mineurs, la MSA informe dans les mêmes délais le représentant légal ou le cas échéant le juge du tribunal judiciaire qui se charge de désigner la personne ou l'établissement qui recevra en dépôt la somme versée. Un délai de 15 jours est prévu pour le règlement du capital décès à compter de la date de réception des informations renvoyées par les ayants droit.

Date d'effet de la mesure et montant

Le dispositif est entré en vigueur au 1er janvier 2022. Le montant du capital est de 3 538,03 euros lequel est arrondi à 3 539 euros ; identique à celui versé aux salariés, il est revalorisé et calculé selon les mêmes règles. Les demandes de versement d'un capital décès ne seront recevables que pour les décès survenus à compter du 1er janvier 2022.

Victime d'un accident causé par un tiers. Signalez-le !

Chute, accident de sport ou scolaire, morsure d'animal, agression… Prévenez votre MSA en utilisant le formulaire disponible sur le site Internet. Nous avons tous à y gagner.

AGISSONS POUR UNE PRISE EN CHARGE PLUS JUSTE DES SOINS

www.msa.fr/lfp/sante/recours-contre-tiers

santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore